

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASBH

2 0 2 5

Sommaire

1	LE MOT DE LA PRESIDENTE	-----	p.03
2	LE PERSONNEL	-----	p.05
3	LE SERVICE INSERTION	-----	p.06
4	LE SERVICE PETITE-ENFANCE	-----	p.20
5	LE SERVICE ANIMATION	-----	p.28
6	RAPPORT FINANCIER 2025	-----	p.53
7	COMPTE DE RÉSULTAT	-----	p.56
8	BILAN	-----	p.57
9	PROJET DE BUDGET	-----	p.58
10	ORGANIGRAMME	-----	p.59
11	CONSEIL D'ADMINISTRATION	-----	p.60



LE MOT DE LA PRESIDENTE

L'année 2025 a été une année particulièrement riche et structurante pour l'ASBH. Elle témoigne, une nouvelle fois, de la vitalité de notre association, de son engagement constant auprès des habitants et de la force du collectif qui nous anime.

Avant toute chose, je souhaite souligner un chiffre particulièrement marquant : ce sont 917 collaborateurs différents qui ont contribué, tout au long de cette année, à faire vivre notre association. Derrière ce nombre, il y a des femmes et des hommes engagés, des professionnels investis, mobilisés et impliqués.

L'année 2025 a été marquée par une étape majeure avec la fusion-absorption de l'association ACLEF au 1^{er} janvier 2025. Cette évolution importante nous a conduits à reprendre l'ensemble de leurs activités, à savoir le centre social, l'accueil périscolaire ainsi que le multi-accueil de Behren-lès-Forbach. Cette intégration représente bien plus qu'une évolution administrative : elle traduit une volonté forte de continuité des services à la population, de maintien de la proximité avec les habitants et de consolidation de notre action sociale sur le territoire. Nous avons eu à cœur d'assurer cette transition dans les meilleures conditions possibles, avec bienveillance, responsabilité et respect des équipes, des familles et des usagers concernés.

L'un des temps forts de cette année est également l'ouverture, le 20 novembre 2025, du Quai du Partage à Freyming-Merlebach, dans l'ancienne gare de la commune. Ce tiers-lieu social et solidaire a été imaginé comme un espace ouvert à tous, accessible, chaleureux et non stigmatisant. Il répond à une ambition forte : permettre aux habitants de trouver un lieu d'écoute, de ressources, d'accompagnement, de convivialité et de coopération, tout en renforçant les synergies entre les acteurs sociaux du territoire. Porté en partenariat étroit avec la Ville et le CCAS de Freyming-Merlebach, avec le soutien du Département de la Moselle, ce projet incarne pleinement les valeurs qui guident l'action de l'ASBH depuis de nombreuses années : la proximité, l'accueil, le respect de chacun et la solidarité. Le Quai du Partage s'est progressivement imposé comme un véritable espace de ressources de proximité reconnu sur le territoire. Les retours des habitants, des partenaires et des professionnels sont extrêmement encourageants et démontrent toute la pertinence de ce projet innovant. C'est une réussite collective dont nous pouvons être particulièrement fiers.

L'année 2025 aura aussi été marquée par un événement culturel et citoyen fort : la 11^{ème} édition du Festival Migrations, organisée du 05 au 22 mars 2025 en partenariat avec l'ATMF et le Carreau-Scène Nationale de Forbach et de l'Est Mosellan. Ce festival occupe une place essentielle dans notre projet associatif. A travers des rencontres, des débats, des projections, des spectacles, des expositions et des temps d'échanges, il permet d'ouvrir le dialogue autour des questions de migration, d'identité, de mémoire, de diversité culturelle et de vivre-ensemble. Dans un contexte où les questions migratoires suscitent parfois incompréhensions, tensions ou préjugés, le Festival Migrations contribue à favoriser la réflexion, la rencontre et la compréhension mutuelle. Il rappelle avec force que derrière chaque parcours migratoire, il y a des histoires de vie, des trajectoires humaines, des espoirs et des réalités qu'il est essentiel de mieux connaître pour mieux vivre ensemble. Ce festival constitue également un formidable outil d'éducation populaire. Il sensibilise les publics, encourage l'ouverture à l'autre, lutte contre les discriminations et renforce les liens entre les habitants, les générations et les cultures. Année après année, il s'impose comme un rendez-vous incontournable du territoire et participe pleinement au dynamisme culturel et citoyen de notre bassin de vie.

Je souhaite maintenant adresser des remerciements particulièrement chaleureux à l'ensemble des salariés de l'ASBH. Chaque jour, sur le terrain, dans nos structures, au contact des habitants, des familles, des enfants, des jeunes, des personnes vulnérables ou isolées, vous accomplissez un travail remarquable. Votre engagement, votre professionnalisme, votre écoute, votre capacité d'adaptation et votre sens profond de l'humain sont au cœur de la qualité de nos actions. Vous faites vivre les valeurs de notre association avec conviction et générosité. Vous êtes souvent confrontés à des situations complexes, à des réalités sociales difficiles, à des besoins grandissants, et pourtant vous continuez d'agir avec bienveillance, dignité et détermination. Soyez sincèrement remerciés pour votre implication quotidienne, votre énergie et votre dévouement au service des habitants et du territoire.

Je tiens également à remercier chaleureusement l'ensemble de nos bénévoles. Par votre présence, votre disponibilité et votre générosité, vous apportez une contribution essentielle à la vie de notre association. Votre engagement démontre combien les valeurs de partage et d'entraide demeurent vivantes sur notre territoire.

Mes remerciements vont aussi à notre Directeur Général pour son investissement constant, ainsi qu'aux membres du conseil d'Administration pour leur confiance, leur soutien et leur engagement fidèle au service de notre projet associatif.

Je souhaite exprimer toute notre reconnaissance à l'ensemble de nos partenaires institutionnels, associatifs, financiers et opérationnels. Grâce à votre soutien, votre confiance et votre coopération, nous pouvons poursuivre et développer nos actions au bénéfice des habitants.

Enfin, je remercie très sincèrement les habitants, les usagers et l'ensemble des participants qui fréquentent nos structures, participent à nos actions et nous accordent leur confiance. Votre présence et votre participation donnent tout son sens à notre engagement.

L'année 2025 aura été une année de transformation, de consolidation et d'innovation. Malgré les défis, nous avons continué à avancer ensemble avec ambition, solidarité et confiance. Plus que jamais l'ASBH affirme sa volonté d'être un acteur de proximité engagé, à l'écoute des besoins du territoire et porteur de projets humains, inclusifs et solidaires.

C'est collectivement que nous construisons cette dynamique, et c'est ensemble que nous continuerons à faire vivre les valeurs qui nous rassemblent.

LE PERSONNEL

EFFECTIF ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

Service	Nombre de salariés	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Animation	150	33	117
Insertion	31	12	19
Petite-enfance	46	0	46
Siège	12	3	9
TOTAL Salariés permanents	239	48	191
CDD Insertion	227	148	79
TOTAL SALARIES	466	196	270

Sur l'ensemble de l'année 2025, l'ASBH a comptabilisé un total de 917 collaborateurs distincts, répartis comme suit :

270 salariés permanents,

426 salariés en insertion

et 221 vacataires recrutés sous contrat d'engagement éducatif.

Animation - 150 salariés - 108,99 ETP		Petite-enfance - 46 salariées - 39,69 ETP	
Animateur/trice	32	Coordinatrice	1
Animateur/trice d'activité	61	Responsable Micro-crèche	2
Agent d'accueil	1	Directrice Multi-accueil	1
Secrétaire chargée d'accueil	14	Educatrice de jeunes enfants	2
Secrétaire comptable	1	Auxiliaire puéricultrice	10
Agent / ouvrier d'entretien	13	Auxiliaire petite enfance	19
Médiateur/trice	2	Agent d'entretien	5
Référent/e enfance jeunesse	4	Cuisinière lingère	1
Animatrice / référente familles	8	Infirmière	2
Formateur FLE	1	Secrétaire	1
Responsable / Directeur/trice Centre social	12		
Ecrivain public	1		
Insertion - 31 salariés - 29,71 ETP		Siège - 12 salariés - 10,70 ETP	
Référent	1	Directeur général	1
Secrétaire	1	Directrice générale adjointe	1
Assistante de direction	1	Assistante de direction	1
Encadrant / e Technique d'Insertion	11	Directrice service animation	1
Tuteur / trice	6	Assistante service animation	1
Cheffe de projet	1	Assistante administrative	1
Chargée de partenariat	2	Gestionnaire de paie	3
Accompagnateur / trice socio-professionnel	7	Comptable	1
Educatrice socio-professionnel	1	Aide comptable	1
		Cheffe comptable	1



INSERTION

INTRODUCTION

En 2025, l'ASBH a piloté 16 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) à vocation sociale et professionnelle. Avec un conventionnement fixé à 160 Équivalents Temps Plein (ETP), l'exercice s'est achevé à 160,08 ETP réalisés, représentant une légère surconsommation de 0,05 %.

Au total, 426 personnes ont été accompagnées au sein des différents dispositifs au cours de l'année. Les publics accueillis se répartissent de la manière suivante : 231 bénéficiaires du RSA, 64 jeunes de moins de 26 ans, 24 bénéficiaires de l'ASS, 42 allocataires de l'ARE, 14 bénéficiaires de l'AAH et 51 personnes relevant d'autres situations administratives. Parmi l'ensemble des salariés accompagnés, 44 bénéficiaient d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

La répartition par genre demeure majoritairement masculine, avec 270 hommes représentant 63,4 % des effectifs, contre 156 femmes, soit 36,6 %. Une légère diminution de la part des femmes est toutefois constatée par rapport à l'année précédente.

Concernant plus particulièrement le dispositif CVG, porté par l'ASBH à l'échelle de la Moselle-Est en partenariat avec la Régie de Quartier de Behren-lès-Forbach et le CCAS de Sarreguemines, 89 salariés ont été accompagnés au cours de l'année 2025.

CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES EMBAUCHÉES

Au 31 décembre 2025, l'ASBH avait accompagné un total de 426 personnes en parcours d'insertion. Les publics accueillis rencontrent, pour la plupart, des difficultés sociales et/ou professionnelles importantes, nécessitant un accompagnement renforcé vers l'emploi.

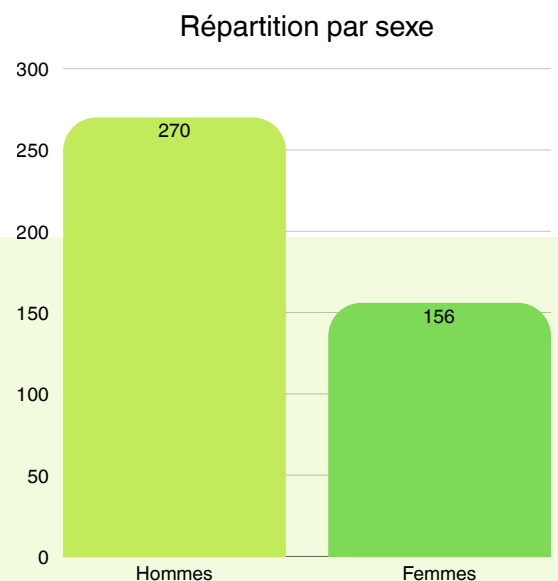
L'intégration au sein des chantiers d'insertion permet ainsi une reprise progressive d'activité dans un cadre structurant, conciliant mise en situation professionnelle et prise en compte des problématiques individuelles, afin de favoriser un retour durable vers l'emploi classique.

Pour l'ensemble de nos chantiers, les salariés en insertion sont recrutés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) sur une base hebdomadaire de 20 heures. Les contrats sont conclus pour une durée initiale de 4 à 6 mois et peuvent être renouvelés, dans la limite de 24 mois (sauf dérogation)

RÉPARTITION PAR SEXE

Nous constatons que les salariés en insertion accompagnés par l'ASBH sont majoritairement des hommes, avec 270 hommes pour 156 femmes.

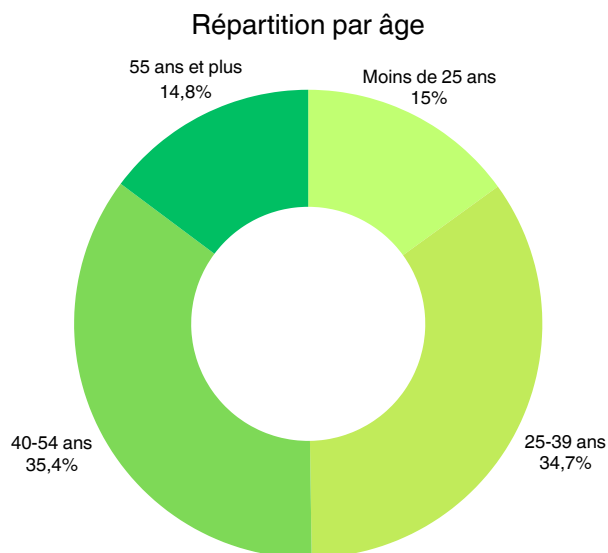
L'association veille toutefois à garantir une égalité de traitement dans ses recrutements et n'applique aucune forme de discrimination à l'embauche. La répartition observée s'explique principalement par les candidatures orientées par les prescripteurs ainsi que par les personnes se positionnant directement via la plateforme dédiée.



RÉPARTITION PAR ÂGE

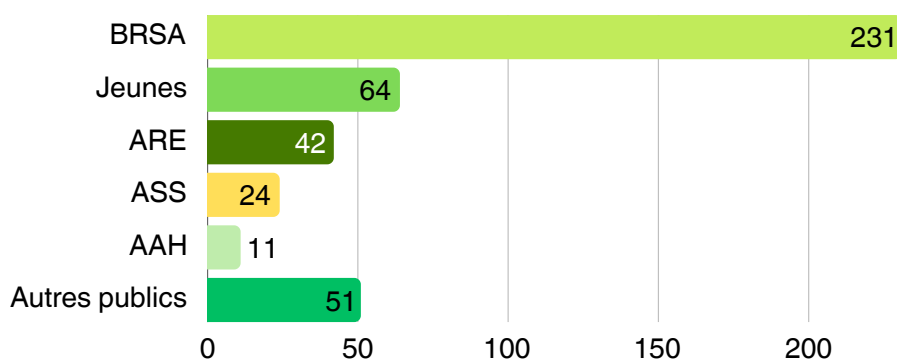
La répartition des salariés en insertion par tranche d'âge demeure globalement comparable à celle observée l'année précédente. En 2025, la catégorie des 40-54 ans est, pour la première fois, la plus représentée, suivie de près par les 25-39 ans.

Par ailleurs, une progression du nombre de jeunes de moins de 25 ans est également constatée parmi les personnes accompagnées. Cette évolution peut notamment s'expliquer par une meilleure orientation de ce public vers nos dispositifs d'insertion, par une visibilité accrue des opportunités proposées au sein de nos chantiers, ainsi que par l'évolution des besoins identifiés par les prescripteurs.



RÉPARTITION PAR SITUATION

Répartition par situation

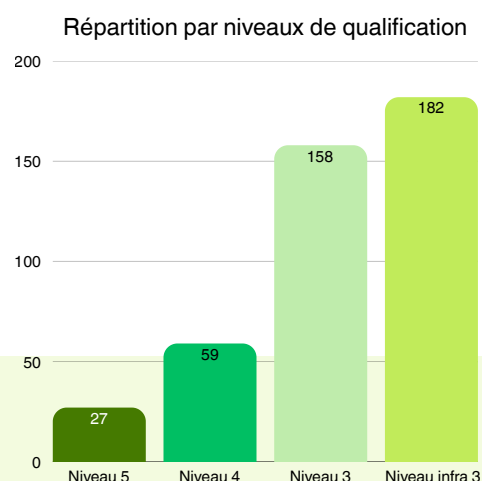


En 2025, l'ASBH a poursuivi son engagement en faveur de l'accès à l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail, notamment les bénéficiaires du RSA, les jeunes et les personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Parmi les salariés accompagnés, 48 bénéficiaient d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

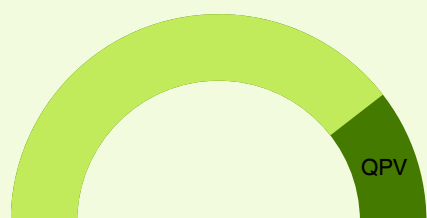
RÉPARTITION PAR NIVEAUX DE QUALIFICATION

Le niveau de qualification des salariés en insertion reste globalement stable par rapport à l'année précédente. Toutefois, plus de 42 % des personnes accompagnées ne disposent d'aucune qualification.

Dans ce contexte, un accompagnement renforcé est souvent nécessaire avant l'accès à une formation qualifiante, notamment via des dispositifs de remise à niveau ou de Français Langue Étrangère (FLE). Cette étape, bien qu'elle puisse allonger les parcours, reste essentielle pour permettre une montée en compétences durable et adaptée.

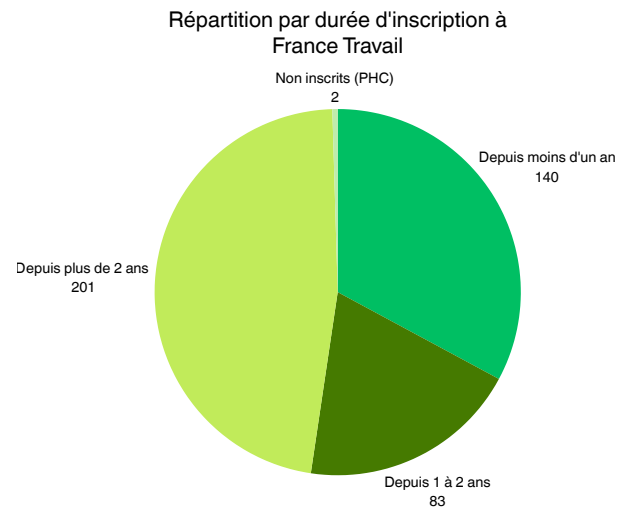


RÉPARTITION PAR LIEUX DE RÉSIDENCE



Un peu plus de 20 % des salariés en insertion accompagnés par l'ASBH résident dans un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). Parallèlement, nous constatons une précarisation croissante des publics vivant dans les centres-villes, confrontés à des difficultés socio-économiques de plus en plus marquées.

Ces données demeurent globalement stables par rapport à l'année précédente. Les personnes éloignées de l'emploi depuis plus de 24 mois représentent toujours près de la moitié du public accompagné. Ces situations s'accompagnent fréquemment de multiples freins à l'insertion professionnelle, qu'il est nécessaire d'identifier et de traiter dès le début du parcours d'accompagnement. Par ailleurs, il convient de préciser que deux personnes intégrées dans le cadre du dispositif PHC n'étaient pas inscrites auprès de France Travail au moment de leur entrée dans la structure.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

L'accompagnement social et professionnel constitue un axe central du projet porté par l'ASBH. Notre démarche repose sur un suivi individualisé permettant à chaque salarié en insertion de construire progressivement un parcours adapté à sa situation, à ses difficultés et à ses objectifs professionnels.

Une attention particulière est portée à l'accompagnement de proximité assuré par les encadrants techniques, qui jouent un rôle essentiel dans le repérage des besoins, l'évaluation des capacités et le suivi quotidien des salariés. Dès l'entrée dans le dispositif, un diagnostic est réalisé afin d'identifier les compétences, les freins éventuels et les axes de progression. Des objectifs adaptés sont ensuite définis avec le salarié afin de favoriser l'autonomie et la montée en compétences.

Les situations nécessitant un accompagnement spécifique sont relayées aux accompagnateurs socio-professionnels, qui assurent un suivi régulier tout au long du parcours. Des points d'étape mensuels permettent d'évaluer l'évolution de la situation et d'adapter les actions mises en œuvre.

L'accompagnement social vise à lever les freins à l'emploi durable (mobilité, santé, logement, accès aux droits, formation...), tandis que l'accompagnement professionnel permet de travailler le projet professionnel, la valorisation des compétences et la préparation à l'emploi. Les salariés peuvent également bénéficier de PMSMP, d'immersions ou d'opportunités professionnelles adaptées à leur projet.

Le parcours d'accompagnement s'articule autour de plusieurs étapes :

- recrutement et orientation,
- accueil et intégration,
- montée en compétences sur le poste de travail,
- accompagnement social,
- construction du projet professionnel
- accès à l'emploi ou à la formation.



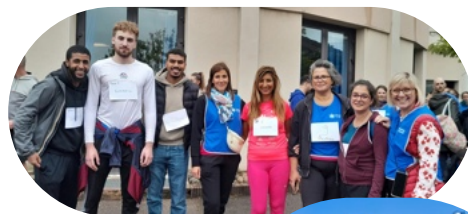
Tout au long de leur parcours, les salariés restent pleinement acteurs de leur insertion, avec des objectifs construits conjointement avec les équipes de l'ASBH. Enfin, le développement des partenariats avec les entreprises et acteurs du territoire permet de faciliter les mises en relation et de favoriser les sorties vers l'emploi durable.

L'accompagnement des salariés en insertion repose sur une collaboration permanente entre les Accompagnateurs Socio-Professionnels (ASP) et les Encadrants Techniques d'Insertion (ETI). Grâce à leur présence quotidienne sur les chantiers, les ETI assurent un suivi de proximité permettant d'évaluer l'évolution des salariés, leur degré d'autonomie, leur implication dans les activités ainsi que leur capacité à s'intégrer durablement dans un environnement professionnel. En concertation avec chaque salarié, ils mettent en place des objectifs progressifs favorisant la responsabilisation et le développement des compétences.

Après la période d'essai, un entretien individuel approfondi est réalisé par l'ASP afin d'établir un état des lieux global de la situation sociale et professionnelle du salarié. Cette étape essentielle permet d'identifier les freins pouvant compromettre le parcours d'insertion et de définir des priorités d'accompagnement adaptées à chaque situation.

Cet échange aborde notamment :

- la mobilité et les moyens de déplacement ;
- l'état de santé et l'accès aux soins ;
- la situation administrative, financière et le logement ;
- la situation familiale ;
- le niveau de formation et les compétences de base ;
- les expériences professionnelles et le projet professionnel ;
- la maîtrise des outils numériques et des techniques de recherche d'emploi ;
- les besoins en apprentissage du français ou en remise à niveau ;
- la confiance en soi et le suivi social déjà mis en place.



L'objectif de cette évaluation est de hiérarchiser les difficultés rencontrées afin de construire un accompagnement cohérent et individualisé. À l'issue de cet entretien, un plan d'action personnalisé est élaboré conjointement avec le salarié, qui reste pleinement acteur de son parcours.

L'accompagnement se poursuit ensuite grâce à un suivi régulier permettant d'évaluer l'avancement des démarches et d'adapter les actions mises en œuvre si nécessaire. Les ASP assurent également un rôle de coordination avec les partenaires du territoire afin de faciliter l'accès aux droits, à la formation et à l'emploi.

Des bilans réguliers sont organisés avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le suivi des salariés : France Travail, services instructeurs du RSA, CCAS, Missions Locales, travailleurs sociaux, ETI et accompagnateurs vers l'emploi. En complément de l'accompagnement individuel, des actions collectives sont proposées tout au long de l'année autour de la recherche d'emploi, de la gestion budgétaire, de l'accès aux droits ou encore de la valorisation de l'image professionnelle.



La question de la mobilité demeure, cette année encore, l'un des freins majeurs rencontrés par les salariés en insertion dans leur accès à l'emploi et à l'autonomie. L'obtention du permis de conduire reste particulièrement difficile pour une partie importante du public accompagné, en raison du coût financier qu'elle représente, mais également des difficultés liées à la maîtrise de la langue, à la compréhension des épreuves théoriques ou encore à certaines situations personnelles, administratives ou de santé.

En 2025, plus de 66 % des salariés accompagnés, soit 282 personnes, ont été confrontés à des problématiques de mobilité, en nette augmentation par rapport à l'année précédente. Les difficultés rencontrées sont multiples et concernent notamment :

- l'absence de permis de conduire ;
- les difficultés financières liées au coût du permis et des heures de conduite ;
- les délais d'attente particulièrement longs pour l'obtention d'heures de conduite et de dates d'examen, entraînant souvent la nécessité de financer des heures supplémentaires ;
- la détention d'un permis limité aux véhicules à boîte automatique, compliquant l'accès à un véhicule adapté en raison du coût plus élevé des voitures automatiques ;
- la perte, la suspension ou l'annulation du permis de conduire ;
- l'absence de véhicule personnel ou l'utilisation d'un véhicule non conforme ou non assuré ;
- des difficultés physiques ou médicales ne permettant pas, pour certains salariés, l'accès au permis de conduire ;
- les difficultés d'accès ou d'utilisation des transports en commun ;
- des contraintes administratives empêchant l'inscription aux examens ;
- des problématiques de santé ou d'appréhension liées à la conduite ;
- l'impossibilité de mobiliser les garanties financières nécessaires à certaines solutions de location solidaire.

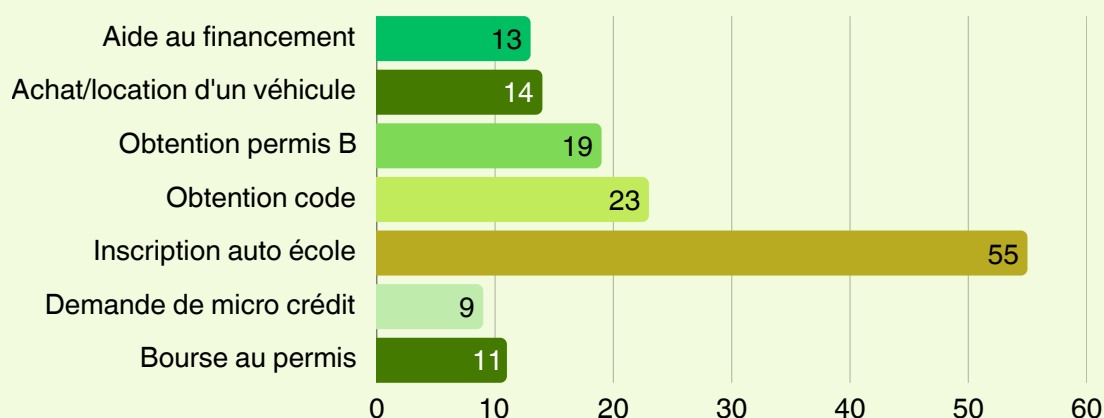
Ces difficultés ont des conséquences directes sur l'accès à l'emploi, la participation aux formations, la ponctualité ainsi que sur les possibilités de mobilité professionnelle des salariés accompagnés.

Afin de répondre à ces problématiques, l'ASBH a poursuivi son travail de coordination avec les acteurs spécialisés de la mobilité solidaire, notamment Wimoov, ICARE ainsi que les dispositifs d'aide au permis de conduire. Les aides ELISFA ont également constitué un soutien particulièrement précieux pour plusieurs salariés au cours de l'année.

Les accompagnateurs socio-professionnels ont par ailleurs renforcé l'accompagnement individuel autour de l'utilisation des transports en commun, en lien avec Wimoov, afin de favoriser l'autonomie des salariés dans leurs déplacements quotidiens. Des solutions concrètes ont pu être proposées : accompagnement administratif, aides financières, accès à des véhicules solidaires, ateliers mobilité ou encore participation à des sessions de code renforcé en visioconférence.

Grâce à l'ensemble de ces actions, 85 salariés ont pu lever tout ou partie de leurs freins à la mobilité au cours de leur parcours d'insertion en 2025.

Ci-dessous quelques actions liées à la mobilité :



LE LOGEMENT

En 2025, 112 salariés accompagnés par l'ASBH ont rencontré des difficultés liées au logement, un volume globalement stable par rapport à l'année précédente. Grâce à l'accompagnement mis en place et à la mobilisation des partenaires du territoire, 59 situations ont pu trouver une issue favorable au cours de l'année.

Les solutions apportées ont notamment été rendues possibles grâce au travail mené avec les bailleurs sociaux, Amlî, Adoma, Action Logement, l'AFPA ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Le réseau développé et consolidé au fil des années constitue un appui essentiel pour accompagner les salariés confrontés à des situations de précarité résidentielle.

Les problématiques rencontrées restent nombreuses et souvent complexes :

- logements insalubres ou fortement énergivores ;
- nuisances et conflits de voisinage ;
- hébergement précaire chez des proches ou des tiers ;
- recours à l'hébergement hôtelier social ou à des solutions temporaires inadaptées ;
- situations d'itinérance entre hôtels de faible qualité ;
- loyers trop élevés au regard des ressources ;
- risques d'expulsion liés aux impayés de loyers ou de charges ;
- logements inadaptés à la composition familiale ;
- difficultés importantes d'accès aux petits logements de type F1/F2 ;
- retour contraint au domicile parental ;
- situations de logement non déclaré ou relevant de marchands de sommeil ;
- exploitation de personnes en situation de grande précarité ou nouvellement arrivées sur le territoire ;
- difficultés de maintien à domicile pour certaines personnes isolées ou en perte d'autonomie.

Par ailleurs, de nombreuses situations demeurent particulièrement fragiles, y compris pour les salariés disposant déjà d'un logement dans le parc public ou privé. La faiblesse des ressources, l'endettement ou l'accumulation d'impayés peuvent rapidement entraîner une dégradation de la situation et conduire à des procédures d'expulsion. Dans certains cas, ces difficultés apparaissent dès la période précédant l'entrée sur le chantier d'insertion, compromettant la stabilité nécessaire à une reprise durable d'activité professionnelle.

L'année 2025 met également en évidence plusieurs évolutions préoccupantes : une augmentation du nombre de salariés vivant en colocation par contrainte économique, des difficultés accrues d'entretien des logements ainsi qu'un accès de plus en plus complexe au logement social auprès des bailleurs.

Enfin, une hausse significative des difficultés liées au règlement des factures énergétiques a été constatée parmi les salariés accompagnés, accentuant davantage les situations de précarité déjà existantes.

LA GARDE D'ENFANTS

Les difficultés liées à la garde d'enfants restent un frein à l'insertion professionnelle sur le territoire. Le manque de places disponibles au sein des structures d'accueil de la petite enfance, les amplitudes horaires parfois incompatibles avec les contraintes professionnelles ainsi que le coût élevé des modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles, compliquent l'accès à l'emploi ou à la formation pour de nombreux parents. Cette année, une nouvelle difficulté a également été observée chez certains salariés, qui expriment une réticence à confier leurs enfants à un mode de garde extérieur, qu'il s'agisse d'un accueil collectif en crèche ou d'une assistante maternelle. Cette situation conduit parfois au refus d'entrées en formation ou d'opportunités d'emploi, faute de solution de garde acceptée par les familles.

En 2025, 20 salariés accompagnés par l'ASBH ont été confrontés à la problématique de garde d'enfants. Grâce à la mobilisation des structures petite enfance de l'association, au soutien de l'entourage familial, à certaines réorganisations familiales ainsi qu'aux aides proposées par le dispositif ICARE du Département et par France Travail, des solutions ont pu être trouvées pour 9 d'entre eux.

Les difficultés administratives et financières restent très présentes parmi les salariés accompagnés par l'ASBH. Si l'ensemble des publics rencontre des démarches administratives plus ou moins complexes au cours de leur parcours, plus d'un salarié sur deux, soit 235 personnes, a été confronté à des situations ayant eu un impact significatif sur leur insertion sociale et professionnelle.

Les problématiques identifiées sont nombreuses et souvent cumulatives :

- absence ou interruption de couverture santé ;
- situations d'endettement, interdictions bancaires ou procédures de surendettement ;
- difficultés liées aux assurances obligatoires ;
- démarches relatives aux titres de séjour ou aux demandes de cartes de résident ;
- échanges de permis étrangers ;
- absence d'autorisation de travail suite à l'expiration de documents administratifs ;
- constitution de dossiers RQTH ou retraite ;
- accompagnement de personnes sous-main de justice ;
- demandes de logement social ;
- obtention de documents administratifs du pays d'origine ;
- gestion d'amendes ou de contentieux administratifs ;
- régularisation de trop-perçus CAF ou France Travail ;
- absence de déclaration fiscale, parfois liée à une méconnaissance des obligations administratives ;
- difficultés liées à l'identité numérique et à la dématérialisation des démarches ;
- augmentation des saisies sur salaire et situations de précarité financière importantes.

Les équipes constatent également une évolution de certaines situations d'endettement, avec des salariés parfois en grande difficulté face à leurs obligations financières et réticents à engager des démarches de traitement du surendettement. La dématérialisation croissante des procédures administratives constitue par ailleurs un frein supplémentaire pour une partie du public accompagné.

Grâce au travail partenarial mené tout au long de l'année, 144 situations ont pu être résolues ou fortement améliorées. Cet accompagnement a été réalisé en lien avec de nombreux acteurs du territoire : assistantes sociales de secteur, CCAS, UDAF, CAP Emploi, France Travail, CPAM, CAF, Maison de la Justice et du Droit, CRESUS, services du Département via le dispositif ICARE, aides ELISFA, écrivains publics, Maisons France Services ainsi que le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination), notamment mobilisé dans les situations complexes liées à la santé et à l'accès aux droits.

Les actions mises en œuvre ont notamment permis d'accompagner les salariés dans la constitution de dossiers de couverture santé, de retraite, de renouvellement de titres de séjour, de demandes administratives diverses ou encore dans l'accès à des dispositifs de microcrédit.

L'accès à certains outils partenaires facilite également le traitement des situations. À titre d'exemple, l'espace partenaire AMELI permet désormais d'obtenir des réponses rapides sur certaines démarches administratives, souvent en moins de 24 heures. Par ailleurs, la présence du bus France Services sur le territoire constitue une ressource précieuse pour les salariés, en leur offrant un accompagnement de proximité dans leurs démarches administratives et numériques.



En 2025, 160 salariés accompagnés par l'ASBH ont signalé des difficultés liées à la santé, soit une augmentation significative par rapport à l'année précédente.

Si les problématiques de santé physique restent présentes, les équipes constatent surtout une progression importante des troubles psychologiques et des situations de souffrance mentale. Les états dépressifs, les troubles anxieux ainsi que certaines pathologies non diagnostiquées apparaissent de manière plus fréquente parmi les publics accompagnés. Les problématiques d'addictions comportementales, notamment liées aux écrans et aux jeux, sont également en forte augmentation cette année.

Parmi les situations identifiées, 62 ont pu être résolues ou significativement améliorées grâce aux actions engagées et à l'orientation vers les partenaires compétents. Lorsque les difficultés ne pouvaient être levées immédiatement, un travail de relais et de suivi a systématiquement été mis en place afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement des salariés concernés.

Les équipes ont ainsi mobilisé différents partenaires et dispositifs spécialisés : CPAM, CMP, CAP Emploi, CSAPA Les Wads, psychologues, ergothérapeutes, médecine du travail, ainsi que l'association Les Amis de la Santé. Le partenariat développé avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) a également constitué un appui précieux, notamment pour les salariés ne disposant pas de médecin traitant. Ce dispositif permet l'accès à des consultations assurées par des médecins généralistes du territoire lors de permanences dédiées.

La santé mentale constitue aujourd'hui une préoccupation majeure dans l'accompagnement des salariés en insertion. (33 salariés ont déclaré avoir un suivi) Les délais d'attente particulièrement longs au sein des CMP compliquent fortement l'accès à une prise en charge rapide et adaptée. Malgré ces difficultés, le partenariat engagé avec le CMP reste particulièrement positif : dans certaines situations, le cadre de santé intervient directement sur les chantiers afin d'échanger avec l'Accompagnateur Socio-Professionnel et d'évaluer les possibilités d'intégration ou de maintien en emploi des personnes suivies.

Enfin, les équipes constatent une augmentation des difficultés d'accès aux soins de manière générale. Les salariés en insertion ne sont pas épargnés par les difficultés d'accès aux soins observées sur l'ensemble du bassin houiller. Comme une grande partie de la population du territoire, ils sont confrontés à des délais d'attente particulièrement importants pour obtenir des rendez-vous auprès de médecins spécialistes, ce qui peut retarder la prise en charge de certaines pathologies.

JUSTICE

En 2025, 53 salariés en insertion ont été confrontés à des problématiques d'ordre judiciaire ou pénal, en nette augmentation par rapport à l'année précédente. Ces situations ont souvent des répercussions importantes sur la stabilité sociale et le parcours d'insertion des personnes concernées.

Les difficultés rencontrées concernent notamment des procédures judiciaires en cours, des situations familiales conflictuelles, des suivis SPIP, des mesures de contrôle judiciaire ou de bracelet électronique, des violences conjugales, des périodes d'incarcération, des mesures d'éloignement, ainsi que des contentieux administratifs ou financiers.

Comme les années précédentes, plusieurs salariés ont fait l'objet de condamnations pendant leur contrat d'insertion, certaines avec aménagement de peine sous surveillance électronique, d'autres avec incarcération ferme.

Malgré la complexité de certaines situations, 25 d'entre elles ont pu être accompagnées favorablement grâce au travail partenarial mené avec les JAP, le SPIP, les avocats intervenant dans le cadre de l'aide juridictionnelle ainsi que des structures spécialisées comme le CIDFF.

L'accompagnement proposé vise à maintenir une dynamique d'insertion sociale et professionnelle tout en favorisant l'accès aux droits, le respect des obligations judiciaires et la stabilisation des situations personnelles.

En 2025, 39 salariés en insertion ont rencontré des difficultés liées à la maîtrise de la langue et des savoirs de base. Les situations observées concernent notamment l'illettrisme, l'analphabétisme, la dyslexie, une maîtrise insuffisante du français ou encore des difficultés importantes à l'écrit.

Ces fragilités entraînent des répercussions directes sur le quotidien professionnel des salariés, notamment dans la compréhension des consignes, l'autonomie sur le poste de travail, l'accès aux démarches administratives ou encore le suivi des formations nécessaires à leur insertion durable.

Au cours de l'année, des solutions ont pu être mises en place ou engagées pour 25 salariés grâce à des orientations vers des dispositifs adaptés, notamment des actions de remise à niveau et des cours de Français Langue Étrangère (FLE).

Les équipes constatent également une augmentation du nombre de salariés, pourtant nés et scolarisés en France, rencontrant de fortes difficultés en lecture et en écriture. Ces situations restent souvent difficiles à identifier dans un premier temps, certaines personnes éprouvant de la gêne ou des difficultés à verbaliser leurs lacunes.

Par ailleurs, lors des entretiens de recrutement sur les chantiers, certains candidats présentent une maîtrise du français insuffisante pour comprendre les consignes essentielles, notamment celles liées à la sécurité. Dans ces situations, les candidatures ne sont pas écartées mais temporairement mises en attente, avec une orientation préalable vers des dispositifs de FLE. Une réévaluation est ensuite réalisée lorsque le niveau de compréhension permet une intégration dans des conditions adaptées et sécurisées.

AUTRES

Globalement, l'ASBH constate que les salariés en insertion sont confrontés à des fragilités transversales qui impactent fortement leur parcours d'accompagnement et leur retour à l'emploi.

Ainsi, 84 salariés se trouvent en situation de fracture numérique totale, limitant leur autonomie dans les démarches administratives, la recherche d'emploi ou l'accès aux droits. Par ailleurs, au moins 129 salariés rencontrent des difficultés importantes liées à l'estime de soi et à la confiance en leurs capacités, constituant un frein majeur à leur évolution professionnelle.

Afin de répondre à ces enjeux, plusieurs actions ont été maintenues ou renforcées tout au long de l'année. Les interventions de la socio-esthéticienne ont ainsi été déployées sur l'ensemble des chantiers, sous forme d'ateliers d'une demi-journée portant sur les soins du corps (mains, visage) et sur l'hygiène de manière générale, contribuant au bien-être et à la revalorisation de l'image de soi.

Les Encadrants Techniques d'Insertion (ETI) jouent également un rôle essentiel dans la valorisation des compétences acquises au quotidien, dans un contexte où de nombreux salariés manquent de confiance en eux. Les immersions en milieu professionnel constituent également un levier important de reconnaissance et de mise en valeur des savoir-faire.

En complément, plusieurs actions de formation ont été mises en œuvre, notamment « Valoriser ses compétences » dans le cadre du PRIAE, les ateliers solidaires « Coup de pouce », la formation « Valoriser son image professionnelle » (VSI), ainsi que des modules de préparation aux compétences en partenariat avec l'AFPA.

L'année 2025 a également été marquée par une action « Sport et Santé » menée avec le Département de la Moselle, dont ont bénéficié 13 salariés à travers 11 séances combinant activités sportives et ateliers de bien-être (réflexologie, socio-esthétique, théâtre, art-thérapie, sensibilisation aux addictions, etc.). Cette initiative a été particulièrement appréciée et jugée très positive.

Par ailleurs, un réveillon solidaire de Noël a été organisé le 24 décembre, à l'initiative de salariés permanents bénévoles. Destiné aux personnes en situation de grande précarité ou d'isolement, il a également permis à des salariés en insertion volontaires d'y participer gratuitement. Cette soirée s'est inscrite dans une dynamique de solidarité, de partage et de convivialité.

Au-delà de l'objectif principal de retour à l'emploi, l'accompagnement socio-professionnel déployé par l'ASBH produit des effets plus larges et durables. Il contribue à la montée en compétences, à la résolution de difficultés sociales, financières et administratives, ainsi qu'au renforcement de l'estime de soi. Il agit également sur des enjeux essentiels tels que le logement, la mobilité ou encore l'accès aux droits. Les bilans de fin de parcours mettent régulièrement en évidence une évolution positive du regard porté par les salariés sur eux-mêmes, traduisant les effets concrets de l'accompagnement. Ainsi, chaque personne intégrant un Atelier et Chantier d'Insertion à l'ASBH en ressort enrichie, avec une meilleure qualité de vie et une capacité renforcée à s'inscrire dans une dynamique d'insertion durable. Les mois suivant la sortie du dispositif témoignent souvent d'une amélioration significative des perspectives d'accès à l'emploi, illustrant l'impact global de l'action menée.

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

L'accompagnement professionnel mis en place au sein de notre structure a permis à un grand nombre de salariés en insertion de mieux appréhender le marché du travail, d'en comprendre les exigences et d'identifier les freins à leur employabilité. Chaque mois, un suivi individualisé est réalisé avec un accompagnateur vers l'emploi afin de travailler sur le projet professionnel du salarié et d'élaborer les démarches nécessaires à sa concrétisation.

L'accès à la formation constitue un levier essentiel dans la construction de ces parcours professionnels. Il vise à professionnaliser les salariés, à développer ou à approfondir leurs compétences, mais également à lever certaines appréhensions. En effet, pour beaucoup, l'entrée en formation peut être source d'angoisse, notamment en raison d'un parcours scolaire interrompu, d'une mauvaise orientation initiale ou d'un manque de confiance en soi.

L'inscription en formation représente l'aboutissement d'un processus dans lequel le salarié est pleinement acteur. Avant d'intégrer une formation qualifiante ou certifiante, son projet doit être validé à travers une PMSMP. Cette immersion fait l'objet d'une évaluation conjointe par le tuteur professionnel, l'accompagnateur socio-professionnel et le salarié lui-même. Une fois cette étape validée, le salarié, accompagné si nécessaire par l'ASP, recherche une formation adaptée à son projet. Le financement peut ensuite être sollicité via l'OPCO ou d'autres dispositifs de droit commun (Région, France Travail, PRIAE, etc.).

Au-delà des formations qualifiantes ou certifiantes, tous les salariés en insertion bénéficient d'un programme de formation interne. Celui-ci couvre un large éventail de thématiques, allant de l'utilisation d'outillages professionnels (ex. : débroussailleuse) à des sujets plus transversaux tels que l'image de soi, la gestion du stress, les procédures d'urgence ou encore la sensibilisation aux violences conjugales. Ces séquences permettent aux salariés d'acquérir des compétences transférables, renforçant ainsi leur employabilité.

À l'issue du parcours d'insertion, près d'un salarié sur deux a trouvé une solution pérenne ou transitoire vers l'emploi, que ce soit par l'accès à une formation qualifiante ou certifiante, l'obtention d'un contrat en intérim, en CDD, en CDI, en contrat de professionnalisation ...

Grâce à cet accompagnement structuré, nous contribuons activement à lever les freins à l'emploi et à favoriser l'insertion professionnelle durable de nos bénéficiaires.

Tout au long du parcours d'insertion, différentes actions sont déployées afin de favoriser l'accès à l'emploi et la construction de parcours professionnels cohérents. Un travail approfondi est notamment mené autour de la définition et de la consolidation du projet professionnel, complété par la mise en œuvre de Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP). En 2025, 153 conventions ont été signées, dont 6 ont abouti à une embauche.

Ces immersions en entreprise répondent à plusieurs objectifs :

- permettre la découverte d'un métier, d'un secteur d'activité et l'acquisition d'une première expérience professionnelle ; (88 PMSMP)
- valider, ajuster ou réorienter un projet professionnel ; (51 PMSMP)
- amorcer, lorsque cela est possible, une dynamique de recrutement. (14 PMSMP)

Parallèlement, l'accompagnement vers l'emploi est renforcé à travers plusieurs actions complémentaires :

- la préparation aux entretiens d'embauche ;
- l'identification d'entreprises et la mise en relation avec les employeurs du territoire ;
- la sensibilisation aux réalités du marché de l'emploi, qu'il soit visible ou dit « caché » ;
- l'utilisation des outils numériques de recherche d'emploi (espaces candidats, CV en ligne, Emploi Store, etc.) ;
- la participation à des forums de l'emploi et la consultation d'offres en ligne.

Les PMSMP jouent un rôle central dans l'orientation et la progression des salariés en insertion. Elles permettent d'affiner les projets professionnels, et parfois de confirmer ou d'infirmer certaines pistes de formation ou d'orientation. Dans le cadre de l'accompagnement proposé, ces périodes sont encadrées et limitées dans le temps afin de garantir leur caractère formatif et d'éviter tout détournement du dispositif, notamment en veillant à ce que les structures d'accueil ne recourent pas à ces immersions comme substitut à l'emploi.

Il est également observé que ces expériences ne débouchent pas systématiquement sur une embauche immédiate. Plusieurs immersions peuvent parfois être nécessaires pour un même salarié afin d'explorer différents environnements professionnels et de construire un projet en adéquation avec ses capacités et aspirations. En 2025, ces périodes ont été particulièrement déterminantes pour les personnes sans expérience professionnelle préalable en dehors des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), leur permettant de découvrir concrètement un métier et d'enrichir leur parcours.

Chaque salarié bénéficiant d'une immersion fait l'objet d'un accompagnement en amont, pendant et à l'issue de la période en entreprise. Un suivi régulier est assuré en lien avec la structure d'accueil afin d'évaluer les acquis, d'identifier les axes de progression et d'adapter si nécessaire la suite du parcours d'insertion.

En 2025, 81 structures et entreprises ont répondu favorablement aux sollicitations de l'ASBH. Les relations partenariales établies avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion (France Travail, CCAS, Missions Locales, services insertion et logement du Département, collectivités, structures de l'IAE, etc.) constituent un levier essentiel de la qualité de l'accompagnement proposé. Ces coopérations, renforcées par des groupes de travail, des comités de suivi et des bilans réguliers, permettent une analyse partagée des situations et la mise en œuvre de réponses adaptées aux réalités du terrain.

Enfin, il est à noter qu'au cours de l'année, la mise en relation entre offres d'immersion et profils de salariés a parfois été plus complexe, en raison d'une moindre disponibilité ou d'une mobilisation plus limitée de certains publics sur ces opportunités.



Liste des formations dans le cadre du PRIAE	Prestataire	Nombre de salariés concernés
T1 - Estime de soi	FSL saarlör	10
Valoriser ses compétences	NB Formation	15
Français langue professionnelle	FSL saarlör	8
Montage et utilisation d'échafaudage fixe et roulant	Go Formation	1
Entretien et maintenance des outils en espaces verts	CFPPA Courcelles Chaussy	4
Entretien des haies, des rosiers et des arbustes	CFPPA Courcelles Chaussy	6
Maçonnerie paysagère : entretien des surfaces minérales	CFPPA Courcelles Chaussy	2
Découverte de l'outil numérique et informatique	GIP FTLV	7
Agent de service échelon confirmé	Chysalide Formation Conseil	5
Nettoyage des vitres à faible hauteur	Chysalide Formation Conseil	5
Utilisation de la monobrosse et de l'autolaveuse	Chysalide Formation Conseil	4
HACCP	Greta	2
Tronçonner en sécurité	ONF	2
Abattage petits et moyens bois	ONF	2
CACES Manutention 1A 1B 3 5	Go Formation	5
Liste des formation dans le cadre du PIC IAE	NB Salariés	TOTAL Heures
BPJEPS	1	602
CAP Esthétique	1	665
CAP Petite Enfance	2	854
Assistant comptable	1	735
ETI	2	637
CACES	3	105
Anglais perfectionnement	1	50
Travaux en hauteur	1	7
FLE	9	1395
CCP3+1	7	3948
Tronçonneuse	7	392

Nombre d'heures	Nombre de séances	Nombre de salariés
1466	110	252

Tous les salariés en insertion bénéficient de séances d'adaptation au poste visant à faciliter leur prise de fonction et leur montée en compétences. Ces temps d'apprentissage portent notamment sur la prise en main des machines et outils, leur entretien, ainsi que sur l'application des consignes de sécurité indispensables en milieu professionnel. Animées par les Encadrants Techniques d'Insertion (ETI), ces séances sont organisées directement sur les chantiers ou en atelier, en fonction des activités et des besoins liés aux missions.

En complément, des actions de formation et de sensibilisation sont mises en place tout au long de l'année, en réponse aux besoins identifiés par les équipes encadrantes ou exprimés par les salariés. Le volume d'heures de formation interne est en légère hausse en 2025 par rapport à l'année précédente.

Ces interventions, d'une durée moyenne de 2 à 4 heures, sont assurées par les ETI, les accompagnateurs vers l'emploi ou des intervenants partenaires, selon les thématiques abordées.

En 2025, les contenus proposés ont été variés et adaptés aux réalités du terrain et aux besoins des salariés. Ils ont notamment porté sur : la compréhension des troubles « dys » chez l'enfant, des actions menées avec Wimoov (mobilité et accompagnement), l'égalité des chances professionnelles, la prévention des addictions, des interventions de CRESUS sur la gestion budgétaire et le surendettement, des ateliers Explorama, les portes ouvertes de l'AFPA, le dispositif « Rendez-vous des parents », la participation à différents forums de l'emploi, l'apprentissage de l'utilisation des transports en commun ainsi que des interventions des Amis de la Santé.

L'ensemble de ces actions contribue à renforcer à la fois les compétences professionnelles, l'autonomie et l'ouverture des salariés sur leur environnement social et professionnel.

LES RÉSULTATS

Nombre de sorties pour 2025 : 185 SORTIES EXAMINEES

Emploi durable :

28 personnes soit 15.14 %

Emploi de transition :

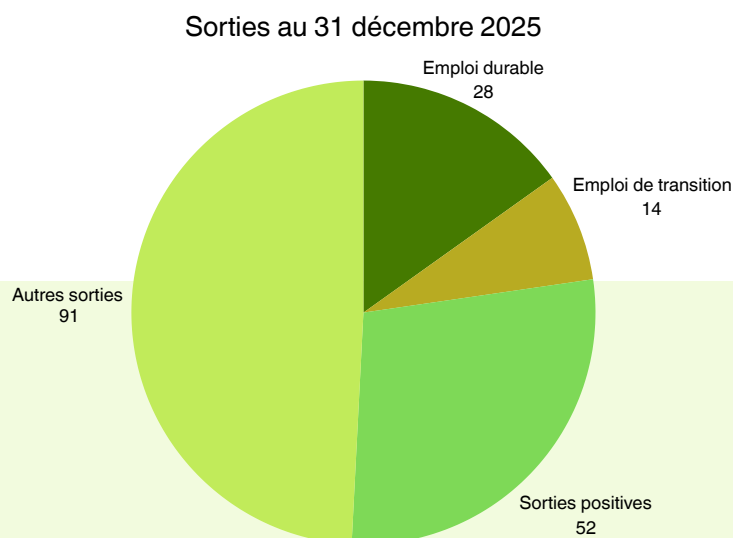
14 personnes soit 7.57 %

Sorties positives :

52 personnes soit 28.11 %

Sortie Dynamiques :

94 personnes soit 50.82 %





Le dispositif PHC-ASBH, après trois ans d'existence, s'est consolidé sur les territoires de Moselle Est tout au long de l'année. Pour rappel, il accompagne des personnes très éloignées de l'emploi via une reprise progressive d'activité au sein des chantiers d'insertion bois et laine.

En 2025, 17 personnes ont été accompagnées, dont 5 femmes âgées de 28 à 64 ans. Le recrutement repose sur le principe du « sans sélection ni prérequis », avec des orientations assurées principalement par France Travail, l'UDAF, le CMSEA et les structures d'hébergement.

L'accompagnement repose sur une progression individualisée, sans logique de productivité, adaptée aux capacités et aux difficultés de chacun. Les salariés débutent généralement à 4h par semaine avec des augmentations progressives selon leur évolution. Les salariés participent pleinement à la vie collective des chantiers et aux ateliers proposés par CVG : gestion du stress, photo-langage, sport et sorties culturelles.

Au 31 décembre 2025, le bilan fait état de 6 sorties vers les ACI CVG, 4 abandons liés principalement à des problématiques de santé mentale, 1 démission pour raisons de santé et 1 fin de parcours sans solution.

Les problématiques de logement et de mobilité restent importantes : 59 % des salariés sont hébergés en CHRS ou en habitat collectif. Plusieurs salariés rencontrent des difficultés de déplacement malgré la possession du permis. Le dispositif a également permis des avancées en matière de santé, d'hygiène et de remobilisation sociale : bilans de santé, kits hygiène, participation à la Cravate Solidaire, cours de français et ateliers collectifs. Les actions culturelles et sociales ont renforcé l'estime de soi, les liens sociaux et la confiance des bénéficiaires. Certains salariés ont retrouvé une dynamique positive en voyant leurs collègues évoluer vers l'insertion classique.

L'année 2025 marque ainsi une phase de pérennisation du dispositif, avec un renforcement des partenariats et des accompagnements malgré des situations sociales et psychologiques plus complexes.

FOCUS CVG



En 2025, l'ASBH a confirmé son rôle majeur dans l'accompagnement des publics fragilisés à travers le dispositif CVG, déployé sur trois chantiers : D'éco solidarité et Espaces Verts à Stiring-Wendel et le chantier Laine à Forbach. Ces activités favorisent à la fois l'insertion professionnelle, la remobilisation sociale et l'apprentissage de compétences techniques.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions importantes :

la pérennisation du poste de remplacement ASP, l'intégration de deux nouveaux ACI partenaires (Restos du Cœur de Schorbach et Régie de Quartier de Forbach), ainsi que le renforcement des liens avec les structures d'hébergement et le SIAO. Le partenariat avec le CHRS Espoir a notamment permis l'accueil de 8 pensionnaires. Le dispositif a accompagné 89 personnes, dont 59 femmes et 30 hommes. Parmi elles, 50 bénéficiaient du RSA, 10 avaient une RQTH et 21 résidaient en QPV. Les principaux freins identifiés concernent la mobilité (68 %), la santé ou les addictions (42 %) et le logement (32 %). Les difficultés de formation, d'expérience professionnelle et les problèmes financiers restent également très présents.

L'accompagnement proposé repose sur une approche globale, individualisée et concertée avec les partenaires sociaux et professionnels (France Travail, Mission Locale, CAP Emploi, CHRS, SPIP, Département, CCAS, etc.). Le renforcement de l'accompagnement de proximité, grâce au travail conjoint des ASP et des chargés de partenariat, a permis une meilleure prise en charge des problématiques périphériques : santé, mobilité, logement, addictions ou accès aux droits. Les ateliers collectifs et les actions de prévention ont contribué à améliorer l'estime de soi et la remobilisation des salariés. Le dispositif permet désormais une prolongation des parcours jusqu'à cinq ans lorsque les difficultés persistent. En 2025, 11 salariés ont bénéficié d'un accompagnement au-delà des 24 mois initiaux.

La dynamique collective entre les ACI du territoire s'est renforcée grâce aux réunions régulières de mutualisation, favorisant le partage de pratiques, la construction de solutions communes et les passerelles entre structures. Enfin, l'accompagnement post-sortie est maintenu pendant un an afin de sécuriser les parcours vers l'emploi ou le logement durable et de soutenir les anciens salariés en cas de difficultés.

PETITE-ENFANCE



Le secteur petite enfance de l'ASBH a géré en 2025 :

- 3 multi-accueils : « Les Verriers » à Creutzwald, dont la directrice est Laurence Witz ; « Le Jardin des malices » à Cocheren, dont la responsable est Estelle Ridgen-Feiss. Cette dernière assure également la coordination du secteur petite enfance de l'ASBH et « Plumes d'Ange » à Behren-lès-Forbach, dont la directrice était Mme Brelu-Brelu. Ses fonctions ont été suspendues en cours d'année et, depuis juin 2025, la direction de cette structure est assurée par Estelle Ridgen-Feiss, coordinatrice du secteur petite enfance.
- 2 micro-crèches : « Aux mille et un sourires » à Petite-Rosselle, dont la responsable était Claire Kieffer jusqu'à la fin de l'année 2025 et « Le Château des cigogneaux » à Sarralbe, dont la directrice est Mélanie Becher.
- 2 lieux d'accueil enfants-parents à Creutzwald, « La Farandole » et « La Ribambelle ». Une nouvelle responsable a été nommée à la direction des LAEP : Céline Walzer, éducatrice de jeunes enfants. Domiciliée à Creutzwald, elle maîtrise le secteur géographique et connaît la typologie des familles. Elle a suivi une formation spécifique afin d'assurer l'accueil des enfants et des familles au sein des LAEP.

Afin de garantir un accueil règlementaire et de qualité, l'ASBH embauche du personnel permanent qualifié pour le secteur éducatif : 6 directrices Educatrices de jeunes enfants (EJE), 2 éducatrices de jeunes enfants dont une adjointe de direction, 2 infirmières dont une adjointe de direction, 11 auxiliaires de puériculture, 18 auxiliaires petite enfance. L'ASBH fait également appel pour la petite-enfance à : 1 secrétaire, 3 cuisinières lingères et 8 agents d'entretien.

Afin de garantir une bonne qualité d'accueil, l'ASBH travaille avec Alloactif, L'AITBH ou CAP emploi afin de remplacer le personnel en arrêt maladie ou en congé. L'ASBH a fait appel à une quinzaine de remplaçants auprès des enfants, tous diplômés, ainsi qu'à 11 agents d'entretien de remplacement.

Les différentes structures du secteur petite enfance garantissent une solidarité d'accueil en permettant le partage des remplaçantes entre établissements en fonction des besoins, afin d'assurer la continuité et la qualité de l'accueil des enfants et des familles.

LES MISSIONS

MISSIONS DES MULTI ACCUEILS ET DES MICRO-CRÈCHES :

- Accueillir chaque enfant et sa famille dans son individualité
- Assurer la sécurité physique, physiologique et affective de l'enfant
- Veiller, soutenir et encourager l'enfant dans ses divers développements et diverses explorations
- Accompagner l'enfant dans ses premiers pas vers la socialisation
- Soutenir la parentalité
- Contribuer à la conciliation vie privée et vie professionnelle des parents/familles
- Garantir un accueil de qualité, bienveillant et pluriprofessionnel

MISSIONS DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) :

- Socialisation et autonomie progressive de l'enfant
- Renforcement de la relation parents enfants
- Prévention de l'isolement sociale, familiale ou géographique
- Offrir un espace de parole et d'écoute

DES CHIFFRES

MULTI ACCUEILS ET DES MICRO-CRÈCHES :

EAJE	MA CREUTZWALD	MA COCHEREN	MA BEHREN LES FORBACH	MC ROSSELLE	MC SARRALBE	Totaux
Nombre d'enfants inscrits	127	115	74	53	52	421
Nombre de famille inscrites	107	102	61	47	48	365
Tarif moyen	1.67	1.67	1.34	1.61	2.18	1.69
Heures réelles	65051	37702	28638	14340	18173	163904
Heures facturées	69312	39744	30633	15006	19023	173718

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) :

Lieu d'accueil enfants parents Creutzwald	FARANDOLE	RIBAMBELLE
Nombre de familles accueillies	34	35
Nombre d'enfants accueillis	51	55

FORMATION ET GAPP

Les professionnelles de la petite-enfance ont pu suivre différentes formations : les limites et les repères pour les enfants, les transmissions et la parentalité : construire une relation de confiance, initiation à l'analyse des pratiques professionnelles, gérer le stress en situation professionnelle, PSC1 (premier secours), manipulation des extincteurs, éveil sensoriel de l'enfant et approche Snoezelen et formation HACCP.

Par ailleurs, en 2025, chaque professionnelle a bénéficié de 6h d'analyse de pratiques professionnelles. Ces séances ont été très appréciées par les salariées car elles permettent d'échanger sur des cas concrets rencontrés dans chaque EAJE. Les responsables de structures peuvent également bénéficier de 6 h par an d'ateliers de pratiques qui leur sont entièrement réservés.

PROJETS ET PARTENARIATS DÉVELOPPÉS

MULTI-ACCUEIL LE JARDIN DES MALICES À COCHEREN

Si les grands courants pédagogiques tels que les univers ludiques, la motricité libre et la bienveillance demeurent au cœur des pratiques, le projet pédagogique s'oriente désormais vers une ouverture culturelle et artistique. Intitulé « Allez, viens, je t'emmène découvrir le monde », il propose aux enfants un voyage symbolique à travers différents continents (Afrique, Europe, Asie, Océanie et Amérique du Sud).

À travers ce projet, l'équipe pédagogique propose des expériences variées mêlant musique, arts plastiques, contes, découvertes sensorielles et explorations motrices, contribuant ainsi à enrichir leur regard sur le monde tout en soutenant leur autonomie et leur développement global.

Ce projet rythme les journées des enfants et des professionnels bien que le calendrier des fêtes culturelles soit également respecté. Ainsi, Halloween, la galette des rois, carnaval, ... sont évidemment toujours des occasions supplémentaires pour créer de l'éveil culturel.

Deux grandes fêtes sont organisées chaque année : la fête de fin d'année, qui s'est tenue fin novembre pour l'ouverture de la période de l'Avent, ainsi que notre grande kermesse, un événement très attendu qui rassemble de nombreuses familles et participants, tous heureux de partager ce moment convivial et festif. En 2025, le thème de la kermesse était: « Les animaux de la ferme ».



Des partenariats sont développés tout au long de l'année au Jardin des Malices afin de favoriser l'ouverture des enfants sur leur environnement et de multiplier les expériences éducatives et culturelles.

- Bibliothèque : interventions sur site et sorties des enfants à la bibliothèque.
- École Thomas Pesquet : mise en place d'une passerelle dans le cadre de la préparation des enfants à l'entrée en petite section de maternelle ; participation également à la fête du carnaval.
- EHPAD Jacques Prévert : participation à la fête de la musique et temps d'échanges intergénérationnels.
- Animal et Joie 57 : ferme itinérante et médiation animale, intervenue lors de la fête d'été.
- Horticulture Caspar de Morsbach : organisation d'ateliers jardinage.
- Relais Petite Enfance (RPE) : échanges et rencontres régulières.
- Mercredis récréatifs : plusieurs rencontres autour d'activités variées.
- Étudiants infirmiers : animation d'une mini-conférence accompagnée d'un café des parents.

Les enfants du multi-accueil ont vécu une année particulièrement riche en découvertes, en expériences et en moments de partage. Parmi toutes les activités proposées, leurs moments préférés restent sans aucun doute les promenades à la Coulée verte, très appréciées pour les découvertes, les jeux et le contact avec la nature qu'elles offrent au fil des saisons.

MULTI-ACCUEIL DE BEHREN-LÈS-FORBACH

Le multi-accueil Plumes d'Anges est géré par l'ASBH depuis le 1er janvier 2025. Lors de la reprise de la structure précédemment administrée par ACLEF, il est apparu que son organisation et ses modalités de fonctionnement différaient de celles habituellement mises en œuvre dans les EAJE de l'association.

Afin d'harmoniser les pratiques et de les adapter au projet associatif de l'ASBH, différents ajustements ont été engagés, tant sur les aspects organisationnels que pédagogiques et en matière de sécurité des locaux. Ces évolutions ont été conduites progressivement tout au long de l'année 2025.

Des projets qui avaient été laissés de côté ont pu renaître et de nombreuses nouvelles initiatives ont également vu le jour.

Un projet pédagogique sur le thème des saisons a ainsi été mis en place. Toujours en cours, il continuera à être enrichi et se poursuivra tout au long de l'année 2026. Ce projet permet d'accompagner l'enfant dans la compréhension du temps qui passe et dans la découverte de son environnement, tout en favorisant les différentes sphères de son développement : moteur, sensoriel, langagier et social.

Les saisons rythment naturellement le quotidien des enfants à travers la météo, les vêtements, les couleurs, la nature, les fêtes ou encore les activités extérieures. Dans le cadre de ce projet, plusieurs ateliers thématiques ont été proposés : bacs sensoriels au fil des saisons (neige, feuilles...), parcours pieds nus, ateliers de bricolage, semaine du goût, ateliers cuisine avec des aliments de saison ou encore loto des saisons fabriqué par l'équipe.

Ce projet autour des saisons se construit également en partenariat avec différents acteurs du territoire et est ponctué par des temps festifs tels qu'Halloween ou la fête de fin d'année.

Depuis l'ouverture du multi-accueil en 2022, aucune sortie n'avait encore été organisée. Ainsi, lorsque les enfants de la crèche ont participé à leur toute première fête de fin d'année au centre social, accompagnés de leurs parents, leur joie était immense. Ils ont également eu l'occasion de se rendre au marché de Noël de Behren-lès-Forbach. Équipés de poussettes et animés d'une grande motivation, ils ont quitté la crèche avec enthousiasme, tout comme les professionnelles qui les accompagnaient.

Les derniers mois de l'année 2025 ont permis aux professionnelles de laisser libre cours à leurs projets. De nouveaux partenariats ont ainsi été mis en place, notamment à travers des échanges avec les enfants du centre de loisirs. Les enfants ont également pu visiter l'école Hector-Berlioz à Behren-lès-Forbach, où ils ont participé à la réalisation d'un tableau sensoriel. Par ailleurs, le partenariat avec la bibliothèque a également été réinstauré.



MULTI-ACCUEIL LES VERRIERS À CREUTZWALD

Cette année, le thème « Un éclat de rire pour bien grandir » place l'humour au centre des pratiques professionnelles du multi accueil de Creutzwald.

Le rire est un vecteur d'émotions positives qui améliore le quotidien des adultes et des enfants. Dès le plus jeune âge, il constitue un mode de communication essentiel, du premier sourire à l'échange de blagues. Véritable lien social, le rire favorise l'affirmation de soi et la joie de vivre au sein du groupe. Sur le plan du développement, il stimule l'épanouissement émotionnel, cognitif et physique de l'enfant. L'intégration de l'humour renforce la sécurité affective et la complicité entre petits et grands. Accorder une place majeure aux échanges plaisants garantit une relation éducative de haute qualité.

Ce projet se concrétise par un accompagnement au quotidien et par des moments forts, à l'image de la « journée pyjama ». En somme, l'humour devient un outil pédagogique précieux pour accompagner sereinement l'éveil des enfants.

Le quotidien de la structure a également été rythmé par les saisons, les temps forts du calendrier et les journées de la petite enfance, donnant lieu à divers ateliers de langage, motricité, manipulation et expression artistique.



L'année a été marquée par la force des partenariats locaux :

- Éveil et expression : Sabrina Stelletta (EJE - Donne-moi des ailes) a accompagné les enfants dans l'éveil corporel et la danse, tandis que Nathalie Solesne a enchanté les petits avec ses spectacles de marionnettes et ses jeux de scène musicaux.
- Nouveauté : le multi-accueil Les Verriers a initié cette année une collaboration inédite avec le club de lutte de Creutzwald, diversifiant ainsi les approches motrices.
- Musique en fête : Grâce à l'implication d'une maman, un orchestre a fait l'honneur d'animer la Fête de la musique ainsi que la fête de fin d'année.

Enfin, l'ouverture sur l'extérieur reste une priorité. La sortie annuelle à l'écurie de Saint-Avold a permis un contact privilégié avec les chevaux et les poneys. De plus, les fréquentes balades au marché, au lac ou au parc contribuent activement à l'éveil des enfants et à la découverte de leur environnement proche.

En conclusion, cette année au multi-accueil de Creutzwald a permis d'offrir aux enfants un environnement stimulant et bienveillant, favorisant leur épanouissement, leur socialisation et leur ouverture sur le monde grâce à un projet pédagogique centré sur l'humour et les partenariats locaux.

MICRO-CRÈCHE LE CHÂTEAU DES CIGOGNEAUX À SARRALBE

Dans la continuité des années précédentes, de nombreux projets ont rythmé le quotidien des enfants tout au long de l'année, favorisant leur éveil, leur bien-être et le vivre-ensemble.

Les rencontres intergénérationnelles occupent toujours une place importante au sein du projet pédagogique à travers différents temps de partage organisés avec les résidents du Château Massing, de l'EHPAD Saint-Joseph et du service UHR : goûters, animations, chasses aux œufs, apéritifs conviviaux et séances de médiation animale. Le partenariat avec l'hôpital Saint-Joseph, via son service UHR, s'est particulièrement développé autour de la médiation animale intergénérationnelle, véritable axe fort de la structure. Ces rencontres favorisent le bien-être, les relations sociales ainsi que les capacités cognitives et motrices de chacun. L'animal joue un rôle de médiateur rassurant, facilitant l'expression des émotions et les échanges spontanés entre les jeunes enfants et les personnes âgées en situation de fragilité.

Les activités extérieures occupent également une place importante dans le quotidien des enfants : promenades, sorties, pique-niques et jeux en plein air participent à leur épanouissement et à la découverte de l'environnement.

L'équipe s'est par ailleurs engagée dans différentes actions de sensibilisation autour de thématiques nationales telles que l'autisme, Octobre Rose ou encore la trisomie 21, permettant d'encourager l'ouverture, l'inclusion et le respect des différences dès le plus jeune âge.

La collaboration avec les familles reste au cœur du projet. Des temps conviviaux ont été organisés tout au long de l'année : fête d'été, marché de Noël, ateliers et fêtes de départ vers l'école, goûters et événements partagés — renforcent les liens entre enfants, parents et professionnelles dans un climat chaleureux et bienveillant.

Les outils de communication et le nouvel affichage « Le saviez-vous ? » permettent également de renforcer les échanges autour du développement de l'enfant.

Enfin, d'autres partenariats locaux enrichissent les projets de la structure : bibliothèque, école maternelle, intervenants extérieurs (Laura Mithouard et Catherine Klein) et les professionnels de santé du territoire.



MICRO-CRÈCHE AUX MILLE ET UN SOURIRES À PETITE-ROSSELLE

Au cours de l'année 2025, la micro-crèche a développé de nombreux projets éducatifs favorisant l'éveil, la curiosité et le bien-être des enfants. Les projets autour de la nature ont occupé une place importante avec la plantation de fraisiers, la découverte des insectes et les sorties aux jardins ouvriers, permettant aux enfants de manipuler, observer et mieux comprendre leur environnement. Cette sensibilisation au vivant s'est poursuivie avec la rencontre d'un apiculteur, grâce à laquelle les enfants ont découvert le rôle essentiel des abeilles et la fabrication du miel.

Parallèlement, le projet des « maisons photos » a permis de renforcer le sentiment de sécurité affective des enfants tout en favorisant les échanges autour de la famille. Les semaines thématiques consacrées notamment aux dinosaures ou aux véhicules ont rythmé l'année à travers des activités variées : lectures, jeux sensoriels, créations manuelles et goûters thématiques.

Le développement du langage est resté un axe central du projet pédagogique. Les professionnelles ont multiplié les situations propices aux échanges verbaux afin d'enrichir le vocabulaire et la compréhension des enfants. Ce travail a été soutenu par le partenariat avec la bibliothécaire, qui a permis de développer le goût de la lecture grâce à des temps réguliers d'histoires et de découvertes de livres.

Les rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD de Petite-Rosselle se sont également poursuivies tout au long de l'année autour de jeux, comptines et activités créatives, favorisant des échanges riches entre enfants et personnes âgées. En parallèle, les nombreux temps festifs organisés avec les familles — galette des rois, carnaval, Pâques, fête d'été, Halloween ou encore Noël — ont renforcé la convivialité et le lien entre parents, enfants et professionnelles.

Enfin, l'année s'est clôturée par une sortie à la médiathèque de Forbach, en bus de ville, pour assister à un spectacle de Noël, offrant aux enfants une expérience culturelle et pédagogique enrichissante.



LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS DE CREUTZWALD (LAEP)

Les LAEP (lieux d'accueil enfant-parent) accueillent librement, sans préinscription et de manière anonyme, les enfants de la naissance à 6 ans accompagnés d'un adulte référent. Les familles apprécient particulièrement la gratuité, l'absence de démarches administratives et la liberté de venir et de rester selon leurs envies.

La première motivation des parents est souvent de permettre à leur enfant de rencontrer d'autres enfants afin de le préparer progressivement à l'entrée en école maternelle. Ces temps d'échanges et de jeux favorisent ainsi l'apprentissage de la vie en collectivité, le partage et la découverte de nouvelles interactions.

Au fil des accueils, les parents découvrent également un espace convivial où ils peuvent rompre leur isolement, échanger avec d'autres familles et partager leurs questionnements ou difficultés du quotidien. Être écouté, soutenu et valorisé dans son rôle parental prend alors tout son sens.

Les lieux d'accueil enfant-parent contribuent ainsi à renforcer les liens entre parents et enfants, à améliorer la communication au sein de la famille et à créer un climat de confiance et de bienveillance favorable à l'épanouissement de chacun. En 2025, l'équipe est composée d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une auxiliaire petite enfance. Les professionnelles accueillantes veillent au respect du règlement intérieur et assurent un accueil bienveillant au sein des deux lieux d'accueil.

Durant l'année écoulée, les LAEP ont connu plusieurs évolutions importantes :

Des travaux de rénovation ont été réalisés dans les deux lieux d'accueil afin d'améliorer le cadre proposé aux familles (peinture des murs, décoration, réaménagement des espaces, etc.). À la suite de ces travaux, le flyer des LAEP a été actualisé. Il a ensuite été diffusé devant les écoles, au terrain de jeux du quartier Maroc, sur les réseaux sociaux ainsi qu'auprès des différents partenaires. Cette communication a permis l'arrivée de nouvelles familles au sein des deux lieux d'accueil.

L'année a également été marquée par la remise en place de différents partenariats. La référente des LAEP travaille régulièrement avec les animateurs des centres sociaux lors d'évènements et de projets communs (réunions autour du projet passerelle avec les écoles maternelles, fêtes de quartier, etc.). Des liens étroits ont aussi été développés avec la PMI, notamment grâce à des interventions mensuelles en salle d'attente, ainsi qu'avec le directeur de l'école Robert-Schuman via l'application One Pocket. Ces collaborations permettent de renforcer le réseau autour des familles et témoignent d'une bonne connaissance du secteur de l'accompagnement à la parentalité sur le territoire de Creutzwald.

POUR LES ENFANTS DE LA NAISSANCE À 6 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE
L'ENTRÉE EST GRATUITE ET
SANS INSCRIPTION
LA CONFIDENTIALITÉ EST GARANTIE

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS DE CREUTZWALD

Deux lieux conviviaux, La Farandole et La Ribambelle, pour venir rencontrer d'autres enfants et parents, jouer, partager, parler, souffler, être écouté, ...

LA RIBAMBELLE
3A RUE DE LOURDES 57150 CREUTZWALD
TOUS LES LUNDIS DE 14H À 17H30 ET LES MERCREDIS DE 8H30 À 12H

LA FARANDOLE
2 IMPASSE DES FLANDRES 57150 CREUTZWALD
TOUS LES MERCREDIS DE 14H À 17H30 ET LES JEUDIS DE 8H30 À 12H.

Pour nous contacter: 06.22.47.02.05




LES ÉQUIPEMENTS

Centre social Pioche à Metz	Centre social Chapelle à Freyming-Merlebach
Centre social Wehneck Carrière à Saint-Avold	Centre social Balavoine à Cocheren
Centre social Bas Steinbesch à Faulquemont	Centre social Wiesberg à Forbach
Centre social Maroc à Creutzwald	Centre social Bellevue à Forbach
Centre social Les peupliers à Creutzwald	Centre social Joliot-Curie à Behren Lès Forbach
Centre social MDA à Freyming-Merlebach	Centre social du Habsterdick à Stiring-Wendel
Foyer du Bruch à Forbach	Espace Jeunes de Petite-Rosselle
Accueil Collectif de Mineurs enfance à Ham sous Varsberg	Accueil Collectif de Mineurs enfance à Longeville Les Saint-Avold
Accueil Collectif de Mineurs enfance à Schoeneck	Accueil Collectif de Mineurs enfance à Sarralbe


NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LE CENTRE SOCIAL DU WIESBERG


Le Centre social du Wiesberg a déposé sa demande de renouvellement d'agrément avec de nouvelles orientations au service du territoire :

 Participation et l'implication des habitants

 Soutien à la jeunesse et l'insertion

 Cohésion sociale et vivre ensemble

 Accès à la culture, au numérique et à l'éducation populaire

 Accompagnement des familles et renforcement de la parentalité

La demande de renouvellement d'agrément est actuellement à l'étude de la CAF de la Moselle.

L'HEURE DE L'ÉVALUATION POUR CENTRE SOCIAL DU BAS STEINBESCH À FAULQUEMONT

2025, c'était aussi l'année de dépôt de la demande de renouvellement de l'agrément AGC ACF pour le centre social de Faulquemont et donc l'heure du bilan des 4 dernières années.

63 familles ont participé aux actions parentalité et loisirs partagés, tandis que 299 familles ont inscrit au moins un enfant en accueil collectif de mineurs, représentant 450 mineurs en 2025. Le centre social touche ainsi un public large, majoritairement de Faulquemont et du DUF. Chez les enfants et ados, la fréquentation reste importante, mais avec un léger recul par rapport à 2024, surtout chez les 6-11 ans lors des petites vacances (baisse de la natalité, hausse des tarifs pour les non-résidents et développement de solutions de garde alternatives).

Les adultes constituent également un public régulier, via les activités hebdomadaires et les associations accueillies. 105 adultes participent directement aux activités du centre, auxquels s'ajoutent 126 usagers via les associations, soit un volume important de fréquentation régulière. Les activités comme la belote, le tricot, le tai-chi, la peinture ou le scrabble jouent un rôle essentiel dans le maintien du lien social, en particulier pour des personnes âgées ou isolées. La participation des habitants et des bénévoles est un point fort. 18 bénévoles hebdomadaires soutiennent les activités et plusieurs usagers s'impliquent aussi dans les temps forts, notamment la fête de quartier, les bourses, les ateliers ou les groupes de parole. Cette dynamique contribue à faire du centre social un lieu de co-construction plutôt qu'un simple espace de consommation d'activités. Les relations avec les partenaires (CAF, Département, Ville de Faulquemont, DUF, collèges, écoles, CDC Habitat, clubs sportifs, associations, et acteurs du champ social ou éducatif) nourrissent les actions de parentalité, les loisirs, l'accueil des jeunes et l'accompagnement des familles. Du côté du personnel, l'équipe a connu plusieurs mouvements, avec des démissions et recrutements au cours de l'année. Comme sur l'ensemble du service animation malheureusement.

S'agissant des orientations de travail, l'axe "lien social et vivre ensemble" a été globalement tenu, même si la reprise d'une dynamique collective post-Covid reste progressive. Les activités d'adultes, les groupes d'habitants et les temps conviviaux ont contribué à rompre l'isolement et à maintenir une vie de quartier active. L'axe "autonomie" a montré des effets positifs, notamment à travers les accueils de loisirs et les actions éducatives. L'axe "loisirs et jeunesse" propose un accueil de loisirs très fréquenté, des mercredis éducatifs, le périscolaire, les séjours adolescents et les actions au collège. Les accueils de vacances répondent à un besoin fort de garde, avec une amplitude horaire appréciée des familles travaillant parfois loin du territoire. Le séjour ados à Paris illustre bien la philosophie du projet : co-construction, autonomie progressive, engagement des jeunes, autofinancement et découverte culturelle. Les jeunes y ont trouvé une expérience valorisante, collective et dépaysante, tout en respectant globalement le cadre posé.

Cependant, le bilan met en lumière des difficultés récurrentes. Le recrutement d'animateurs reste problématique. Nous constatons également de plus en plus de tensions comportementales de certains enfants et ados, avec des épisodes de violence, d'opposition, de non-respect des règles ou de conflits, nécessitant un accompagnement éducatif renforcé.

Concernant la parentalité, le centre social a déployé des théâtres-forum, groupes de parole, temps d'échanges autour de l'adolescence, du harcèlement, de la scolarité et de l'orientation. Ces actions ont rencontré un réel intérêt, même si la participation varie selon les formats. Les parents expriment leurs besoins : comprendre les comportements de leurs enfants, mieux gérer les conflits, accompagner l'orientation scolaire et renforcer le dialogue familial. L'"Aide aux devoirs en famille" a repris avec un nouveau souffle à la rentrée 2025-2026, en lien avec les écoles, avec une forte implication parentale.

Un bilan qui montre un centre social dynamique, utile et fortement sollicité, mais confronté à des défis structurels et des enjeux de territoire pas toujours évidents à satisfaire tels que le recrutement, la gestion des difficultés comportementales, des contraintes financières et des besoins croissants des familles.

REPRISE DES ACTIVITÉS DU CENTRE SOCIAL DE BEHREN LÈS FORBACH

A Behren-lès-Forbach, les premiers mois de l'année 2025 ont été consacrés à une phase d'appropriation progressive du territoire. Le mois de janvier a ainsi été marqué par un travail intensif de découverte et de prise de contact : rencontre avec les équipes, les partenaires institutionnels et associatifs, présence renforcée sur le terrain, échanges informels avec les habitants et les familles, notamment dans le cadre des temps d'accueil existants. Cette phase initiale a permis de poser les bases d'une relation de confiance et d'identifier les premières dynamiques, attentes et fragilités du territoire.

Dès le mois de février 2025, cette présence active sur le territoire s'est structurée autour d'une démarche méthodologique volontairement tournée vers l'« aller-vers » et la participation des habitants. À partir des premiers constats issus du terrain, un travail d'organisation et de préparation d'un parcours d'expression a été engagé, donnant lieu à la mise en place de temps d'échanges, de questionnaires anonymes et de dispositifs permettant de recueillir la parole des habitants et des familles, notamment autour des besoins éducatifs, familiaux et sociaux. Cette phase de collecte de données dites « chaudes » s'est poursuivie jusqu'en été, en associant progressivement les publics à la réflexion.

Un temps fort structurant est venu marquer la conclusion de cette première séquence méthodologique au mois de mai 2025, avec l'organisation d'un petit-déjeuner familles rassemblant un nombre significatif de participants. Ce temps collectif a permis de croiser les constats issus du travail d'aller-vers avec l'expression directe des habitants. Des intervenants pressentis pour les actions à venir ont été associés à cette rencontre, afin qu'ils puissent eux-mêmes appréhender les besoins à partir des mots et des réalités exprimées par les familles, et non sur la base d'hypothèses préconstruites.

Sur la base de ces éléments, un premier déploiement d'actions a été engagé à partir de la fin du printemps 2025. Cette montée en charge s'est faite de manière volontairement progressive, afin de sécuriser les pratiques, d'évaluer l'accessibilité des formats proposés et d'ajuster les modalités d'intervention face à une demande importante des habitants. La période estivale a constitué une phase de ralentissement inhérente aux réalités du territoire, avant une reprise et une montée en puissance significative des actions à partir du dernier trimestre 2025, notamment sur le champ des actions en direction des familles.

NOUVELLE LETTRE CIRCULAIRE POUR LES CENTRES SOCIAUX

La lettre Circulaire 2025-238 fixant le nouveau cadre réglementaire de l'animation de la vie sociale entre en vigueur en 2027. Les Prestations de services AGC et ACF deviennent une prestation « animation globale et familiale » à partir de 2027 avec un projet social et familial de territoire. Tous les centres sociaux devront avoir un référent familles en poste.

La durée d'agrément peut atteindre 5 ans au lieu de 4 actuellement.

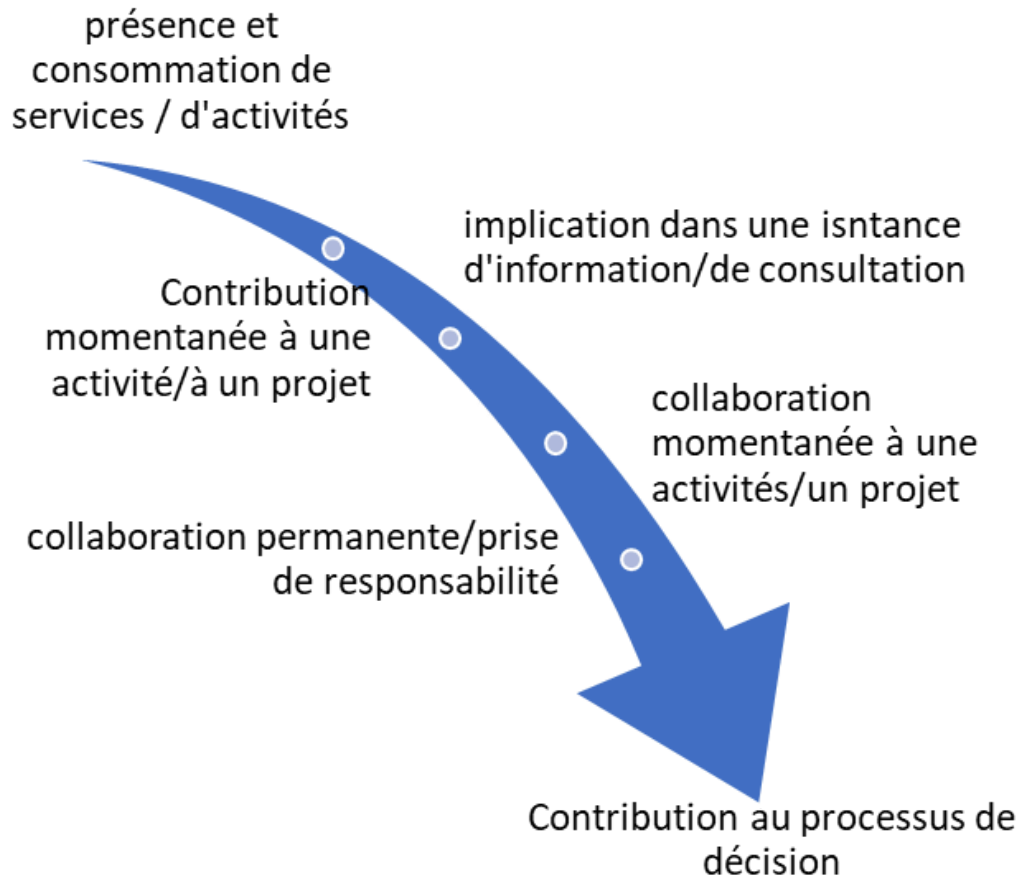
3 axes doivent être obligatoirement interrogés lors du diagnostic partagé :

- agir pour et avec les familles,
- renforcer la cohésion sociale et les solidarités,
- agir pour la citoyenneté et prévenir les exclusions.

Et de nouveaux enjeux autour de :

- la transition démocratique et citoyenne
- la transition numérique
- la transition écologique
- la transition démographique

La participation des habitants attendue est désormais du niveau de la concertation



Les pratiques d'itinérance, d'aller vers ou d'animations hors les murs intègrent les pratiques d'intervention attendues.

Enfin la faisabilité du projet au regard des moyens mobilisés et la stabilité de gouvernance feront également l'objet d'une attention particulière dans l'étude de la demande d'agrément.

NOS ACTIONS DANS LE CADRE DU REAAP

Le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) a pour objectif de valoriser le rôle et les compétences des parents dans l'éducation de leurs enfants. Il rassemble parents, professionnels, associations, institutions qui proposent des actions de soutien à la parentalité."

Les actions retenues sont financées par la CAF et/ou le Département de la Moselle ou la MSA.

<p>CS Balavoine-Cocheren - « Intervention, éveil culturel et artistique »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 – Éclats d’art et liens familiaux : cultivons la créativité ensemble - Action 2 – La parentalité numérique
<p>CS Bellevue-Forbach - « Parent’aise »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 – Rendre les parents acteurs dans la vie du centre social
<p>CS Breckelberg-Creutzwald - « Accompagnement des parents dans le soutien à la parentalité »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 – Ateliers Parents Enfants - Action 2 - Rencontres et débats
<p>CS Habsterdick-Stiring-Wendel - « Être parent à Stiring-Wendel »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 - Ateliers Parents Enfants - Action 2 - Instant Parents - Action 3 - Conférences participatives
<p>CS du Bas Steinbesch-Faulquemont - « Si on en parlait ! »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 - Si on en parlait !
<p>CS Chapelle – Freyming-Merlebach – Parents, Enfants, École, un enjeu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 – Petit-déjeuner - Action 2 – Gestion du sommeil - Action 3 – Conflit scolaire
<p>CS MDA-Freyming-Merlebach - « Familles liées »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 – En harmonie sous le même toit - Action 2 – Groupe de parole - Action 3 – Expression libre
<p>CS Pioche-Metz - « Je Pioche, nous piochons »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 - Les mercredis des parents - Action 2 - Cycle de formation parentalité - Action 3 - Dur dur d’être parent ! - théâtre forum

LES ACTIONS PARENTALITÉ AU CENTRE SOCIAL DE STIRING-WENDEL

L'objectif principal des actions déclinées par le centre social était de susciter des rencontres autour de la parentalité. Les objectifs ont été atteints, l'ensemble des actions ont eu lieu, avec plus ou moins de participants. Nous retenons différents facteurs de réussite de différents ordres : la connaissance des familles et de leurs problématiques par l'équipe du centre social, des objectifs simples adaptés et réalisables, un réseau de partenaires solide, un accueil chaleureux au sein de locaux adaptés. Nous rencontrons tout de même quelques difficultés : la mobilisation des parents est parfois difficile (en cause : organisation du quotidien, charge mentale, stigmatisation, peur du jugement, différences culturelles, barrière de la langue). Les ateliers parents-enfants trouvent plus facilement leur public en raison de l'activité support qui appelle à l'inscription. Les parents ont eu plus de difficultés à pousser la porte des conférences et des instants parents.

Notre action sur la parentalité à Stiring-Wendel vise à soutenir les familles dans leur rôle éducatif en leur proposant des espaces d'échange, de partage et d'accompagnement. Les actions développées permettent de renforcer les compétences parentales, de favoriser la communication au sein des familles et de créer des moments de qualité entre parents et enfants.

En valorisant la place des parents et en favorisant leur implication dans la vie familiale et sociale, ces initiatives contribuent à renforcer les liens familiaux, à prévenir certaines difficultés éducatives et à favoriser l'épanouissement des enfants. Cet axe de travail est complémentaire et transversal aux trois précédents et ses actions permettent :

- Une amélioration des liens et de la communication parents enfants
- Un accès à des activités culturelles, sportives favorisant la découverte et la création de souvenirs
- La sensibilisation sur des thématiques éducatives permettant la compréhension de certaines problématiques éducatives
- La mise en place d'un temps d'échange entre parents favorisant la réduction du sentiment d'isolement parental.

FAIRE ENSEMBLE POUR RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE LA MIXITE SOCIALE ET LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS AU CENTRE SOCIAL MAROC

Développer l'accès à la culture, aux ateliers d'expression et aux activités sportives tout en favorisant le lien social, la cohésion et la solidarité entre générations, prévenir l'isolement et lutter contre la précarité, c'est l'objectif que s'est donné l'équipe de professionnels, bénévoles et habitants engagés à travers :

- les ateliers de langues étrangères - 64 participants pour l'italien et 36 pour l'anglais
- les actions culturelles et interculturelles - fête de la Befana, soirées du partage, marche participative et spectacle pour tout public
- les sorties culturelles et de découvertes - quartiers d'été 68 enfants - 78 enfants petites vacances.
- le sport au féminin - 27 femmes
- les événements de proximité et temps conviviaux - 65 participants
- les actions intergénérationnelles, écoresponsables - 20 à 75 enfants selon l'activité
- Les actions solidaires ont mobilisé enfants et familles dans un cadre collectif et convivial.

Les actions ont été mises en place avec un encadrement professionnel et des partenaires (associations, structures culturelles, Club des Séniors, EHPAD), des activités planifiées et adaptées aux besoins et âges des participants, la participation active des familles et habitants, et une organisation collective favorisant la solidarité et l'inclusion sociale.

Les quartiers d'été ont été intégrés dans le calendrier des activités pour permettre la continuité éducative et sociale pendant les vacances. Les participants ont développé des compétences sociales, culturelles et citoyennes, renforcé leur autonomie, leur confiance et leur capacité à vivre ensemble. La mixité sociale et intergénérationnelle a été favorisée, le sentiment d'appartenance et de cohésion au sein du territoire consolidé. Les actions solidaires et écoresponsables ont permis la sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux et le développement de comportements responsables.

POLITIQUE DE LA VILLE – PROG. BOP 147 ET QUARTIER D'ÉTÉ

La politique de la ville agit pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Le service animation de l'ASBH intervient dans 8 QPV : CREUTZWALD Maroc et Breckelberg, FORBACH Bellevue et Wiesberg, FREYMING-MERLEBACH Chapelle, METZ Sablon Sud, SAINT AVOLD Carrière Wehneck, BEHREN LES FORBACH.

Ville	Site	Dispositif	Intitulé du projet
BEHREN		BOP 147	Aller vers le public jeunes
		QE	Quartier d'été Behren 2025
		BOP 147	Agir pour son quotidien
CREUTZWALD	Maroc	BOP 147	Essentiel
		BOP 147	Atelier passe numérique
		BOP 147	Ateliers rencontres citoyens
		BOP 147	Energie au féminin
		BOP 147	Culture loisirs et prévention
		BOP 147	CLAS
		QE	Aventure, sport et partage
	Breckelberg	BOP 147	Breck'zen
		BOP 147	Conseils citoyens
		BOP 147	Culture et festivités
		BOP 147	Accompagnement des parents
		QE	Quartier d'été Breckelberg 2025
	FORBACH	Bellevue	BOP 147
QE			Bellevue Summer tour
BOP 147			Génération actions
Wiesberg		BOP 147	Atelier formation parentale éducation positive
		BOP 147	Ouverture sociale et culturelle au Wiesberg
		BOP 147	Place de la jeunesse du Wiesberg dans la vie citoyenne
		BOP 147	L'art urbain s'invite au Wiesberg
		QE	Mon quartier a de la ressource
Commun		BOP 147	L'école après la classe
FREYMING-MERLEBACH		Chapelle	BOP 147
	BOP 147		Les petites mains
	BOP 147		Jeunesse remobilisée
	QE		Quartier d'été chapelle plage
METZ		BOP 147	Voix et couleurs du quartier
		BOP 147	Un but pour l'avenir cohésion et citoyenneté à travers le sport
		BOP 147	Permanences administratives et inclusion numérique
		BOP 147	Apprentissage du français autonomie linguistique
		BOP 147	AILES
		BOP 147	CLAS
		BOP 147	DEMOS
SAINT AVOLD		BOP 147	70 ans du quartier du Wehneck a Saint-Avold
		BOP 147	Mon regard d'ado 2.0
		BOP 147	Ateliers théâtre et marionnettes
		QE	Quartier d'été 2025 hors les murs

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif qui vise à soutenir des actions partenariales entre l'école et les structures concourant à la coéducation des enfants en lien avec les parents s'adresse aux enfants du CP à la Terminale.

	Nb collectifs
CREUTZWALD – Centre social Maroc	5 Élémentaires
FREYMING-MERLEBACH – Centre social MDA	2 Élémentaires
METZ – Centre social Pioche	5 Élémentaires, 2 Collégiens & 1 Lycéens
SAINT-AVOLD – Centre social Carriere Wehneck	2 – Élémentaires

UN 1ER COLLECTIF CLAS LYCÉE SUR LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE AU CENTRE SOCIAL PIOCHE

Le dispositif CLAS 2024-2025 a concerné 45 enfants, scolarisés du CP au CM2 et 18 adolescents de la 6^{ème} à la 3^{ème} des collèges François Rabelais et Georges de la Tour. Nous avons également ouvert le 1^{er} collectif CLAS Lycée en Moselle avec 8 lycéens. Les séances s'articulent entre aide méthodologique à la réalisation des devoirs et apports culturels autour de la culture française, avec pour objectif de permettre aux enfants de découvrir et de s'approprier différents aspects du patrimoine national, tout en développant curiosité, ouverture au monde et plaisir d'apprendre. Plusieurs sorties et activités au programme : musée de la Cour d'Or, Centre Pompidou-Metz, atelier scientifique à l'université et exploration de l'histoire et des symboles de la France. A chaque période de petites vacances scolaires, sur une semaine, nous avons proposé des matinées d'accompagnement pour les collectifs « collégiens » et « lycéens ».

Pour les jeunes, le projet a aussi pour objectif de favoriser l'épanouissement personnel, l'ouverture d'esprit et l'engagement citoyen des adolescents en leur offrant un accès à des activités variées, valorisantes et souvent peu accessibles dans leur environnement quotidien.

Nous avons travaillé avec les parents pour les collectifs secondaires sur l'orientation scolaire avec une conseillère d'orientation (importance du choix des spécialités pour Parcoursup, notion d'engagement pour le jeune...) et informé sur le harcèlement scolaire, le dispositif SNU, la prise en compte de la santé mentale de leur jeune et les dangers des réseaux sociaux. De nombreux enfants présentent encore des difficultés de compréhension des consignes et un vocabulaire limité, ce qui freine leur autonomie. Pour y répondre, nous avons mis en place des temps spécifiques de remédiation (reformulation, enrichissement lexical) dans un cadre bienveillant et adapté. Des moments de "causeries" ont été mis en place, pour débattre ensemble de sujets d'actualité ou de situations vécues. Ces temps de parole ont renforcé la cohésion, développé la capacité d'expression des enfants, et leur ont permis de mieux comprendre les règles implicites du "vivre ensemble".

Pour les jeunes du secondaire, un travail spécifique a été mené autour de l'utilisation de l'ENT (Pronote) : compréhension des notes, du système de moyennes, lecture des commentaires des enseignants, et interprétation de la moyenne de la classe. Cela leur a permis de mieux se situer dans leurs apprentissages, de fixer des objectifs réalistes et de reprendre confiance dans leurs capacités. Des temps d'échange personnalisés ont également été mis en place pour réfléchir avec eux à leurs projets scolaires et valoriser leurs compétences extra-scolaires.

Nous avons mis en place des temps de jeux parents-enfants, centrés notamment sur l'acquisition de vocabulaire, de manière ludique et interactive. Les petits déjeuners conviviaux organisés dans l'année ont contribué à établir un climat de confiance entre les familles et les équipes du CLAS et permettent d'aborder des sujets éducatifs dans un cadre détendu, de valoriser les efforts des parents et d'encourager leur implication dans le parcours scolaire de leurs enfants.

Au collège, la participation de la coordinatrice CLAS aux GPDS (Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire) du collège F. Rabelais renforce ce travail en commun, en posant un cadre de réflexion partagé autour de situations individuelles complexes. Le CLAS joue également un rôle de pont entre les familles et l'école. En créant un espace d'écoute et de médiation, il renforce le lien de confiance, accompagne dans la compréhension des attentes scolaires, et agit comme facilitateur dans la relation école-famille. Le partenariat avec les établissements scolaires est structuré, actif et fonctionnel et s'inscrit dans une logique de complémentarité éducative, où chacun a un rôle à jouer autour de l'enfant. Enfin, le CLAS contribue à la visibilité des actions éducatives du territoire, permet aux familles de mieux comprendre l'offre éducative disponible et construire des parcours d'accompagnement plus fluides et cohérents.

Ce travail de fond ainsi que l'ancienneté de la référente familles contribue à rendre les dispositifs du territoire plus lisibles, accessibles et efficaces, au service des enfants et des familles du territoire.

L'ANIMATION AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

LE PAIN DU CŒUR À FORBACH

Décembre 2025, un élan de solidarité vient soutenir les familles en difficulté à Forbach. L'association Pain du Cœur a remis à l'ASBH un chèque de 4 000 € destiné à financer la cantine périscolaire de Forbach pour les enfants issus de foyers modestes, afin de leur garantir un accès équitable aux temps d'accueil et de restauration. Cette somme est le résultat de plusieurs actions solidaires menées au cours de l'année. L'association Les Amis de la Calèche a notamment organisé des balades en voitures anciennes, permettant de récolter 2 000€. Un second montant de 2 000 € a été collecté à l'issue du spectacle de l'été à la Scène Nationale du Carreau, intitulé « School's Out ». Ce spectacle a réuni plus de 200 élèves choristes provenant des groupes scolaires Antoine Gapp, du collège de Stiring-Wendel et de Sainte-Chrétienne de Saint-Avold, mobilisés pour cette occasion.

Grâce à ce soutien financier, de nombreux enfants pourront continuer à bénéficier du périscolaire, évitant ainsi que certaines familles ne se retrouvent en difficulté face aux frais de cantine. Ce don s'inscrit dans la durée, l'association Pain du Cœur ayant déjà apporté son aide à deux reprises par le passé, pour un montant total de 4 500 €.

Afin de garantir une attribution équitable des aides, une commission a été mise en place. Elle a pour mission de définir des critères adaptés aux réalités des familles et d'assurer une gestion transparente des fonds.



A gauche: Mme Ney, présidente de l'association
A droite : Mme Goricki, fondatrice de l'association

L'ANCIENNE GARE DE FREYMING-MERLEBACH DEVIENT LE QUAI DU PARTAGE



Ce projet s'inscrit dans une démarche d'innovation sociale portée par l'ASBH – Centre Social MDA - en partenariat étroit avec la Ville et le CCAS de Freyming-Merlebach et avec le soutien du Département de la Moselle.

Installé dans les locaux de l'ancienne gare de la commune, ce tiers-lieu social et solidaire, ouvert depuis novembre 2025, a été pensé comme un espace ouvert, accessible et non-stigmatisant, permettant de centraliser certaines réponses aux besoins des habitants tout en renforçant la coopération entre les acteurs sociaux du territoire. L'ambition du projet était de créer un lieu identifié par les habitants, capable d'accueillir à la fois des actions d'aide, des temps de convivialité, des permanences, des ateliers collectifs et des accompagnements plus individualisés.

Dans un premier temps, les actions menées relevaient principalement du centre social et de ses partenaires historiques. Des informations collectives, des temps d'accompagnement administratif, des actions parentalité, des groupes de parole ainsi que la boutique solidaire ont progressivement été mis en place afin de faire vivre le lieu et permettre son appropriation progressive par les habitants. L'ouverture du Quai du Partage aux autres partenaires s'est structurée progressivement après l'inauguration officielle. Cette montée en charge progressive a permis d'installer un fonctionnement cohérent avant d'élargir davantage l'occupation des lieux et de développer une dynamique partenariale plus large.

Le financement obtenu dans le cadre de l'appel à projets « Innovation Sociale en Moselle » a été déterminant dans la concrétisation du projet. Il a permis l'aménagement du lieu ainsi que l'achat du mobilier et du matériel nécessaires à son démarrage. Grâce à ce soutien, l'ASBH a pu proposer un espace accueillant et fonctionnel comprenant notamment du mobilier d'accueil, des tables et chaises, des équipements informatiques, du matériel de projection, une kitchenette conviviale, des espaces d'affichage, du matériel d'animation et des équipements favorisant l'accueil des familles et des habitants dans de bonnes conditions. Sans ce financement, l'ouverture opérationnelle du Quai du Partage dans les délais actuels n'aurait probablement pas été possible.

Aujourd'hui, le fonctionnement du lieu repose sur une présence humaine régulière et un accueil de proximité. Une personne est systématiquement présente afin d'orienter les habitants, les accueillir et créer un climat de confiance. La référente familles y assure également des permanences régulières ainsi que des actions collectives autour de la parentalité, des relations familiales et du lien social. Une salle dédiée permet d'accueillir les habitants souhaitant échanger de manière plus confidentielle sur des situations sensibles, tandis que les espaces communs favorisent les échanges informels entre habitants autour d'un café ou d'un temps convivial.

Plusieurs partenaires participent déjà activement à la dynamique du lieu, notamment le CCAS, le Secours Populaire, les Restos du Cœur, les assistantes sociales, les éducateurs de quartier, le chantier d'insertion de l'ASBH ainsi que l'Agence du Don en Nature, principal fournisseur des produits distribués au sein de la boutique solidaire. Les écoles, les travailleurs sociaux, les centres sociaux, CDC Adoma et différents acteurs locaux orientent également des habitants vers le Quai du Partage.

Le jeudi constitue aujourd'hui le temps fort principal du lieu avec la boutique solidaire et le marché solidaire qui accueillent environ vingt personnes par ouverture. Les mardis et un vendredi sur deux sont également des temps de fréquentation importants grâce aux actions familles, aux informations collectives et aux temps d'accompagnement proposés. En moyenne, une trentaine d'habitants fréquentent désormais le Quai du Partage chaque semaine et environ six actions collectives y sont organisées chaque mois.

La fréquentation du lieu augmente progressivement grâce au bouche-à-oreille, aux orientations des partenaires ainsi qu'à l'identification progressive du Quai du Partage par les habitants. Les écoles, les travailleurs sociaux, les centres sociaux et les partenaires locaux orientent désormais régulièrement des habitants vers le lieu. Les publics accueillis sont variés : familles, seniors isolés, personnes en situation de précarité, publics allophones, travailleurs pauvres ou habitants rencontrant des difficultés administratives et sociales. Le public féminin est aujourd'hui majoritaire, notamment à travers les actions familles et parentalité.

Les demandes formulées par les habitants concernent principalement les actions collectives, les renseignements administratifs, l'accès aux droits, les situations d'urgence. Le Quai du Partage commence progressivement à être identifié comme un espace ressource de proximité. Les habitants ne viennent pas uniquement pour solliciter une aide mais également pour participer à une activité, rencontrer d'autres personnes ou partager un moment convivial.

Le projet contribue également à renforcer le lien social et à lutter contre l'isolement. Les seniors accompagnés en lien avec le CCAS ont notamment découvert un nouvel espace de rencontre et de convivialité qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Les échanges entre habitants sont de plus en plus fréquents.

Le fonctionnement actuel facilite également les orientations vers les dispositifs adaptés grâce à la présence d'un accueil permanent, à la mise à disposition de supports d'information et à la bonne connaissance du réseau partenarial par les équipes présentes sur place.



COUP DE POUCE SOLIDAIRE AU CENTRE SOCIAL CHAPELLE

Le Centre Social Chapelle poursuit sa mission d'aide, de soutien et d'accompagnement des plus fragiles à travers des ateliers d'initiation à la cuisine, des actions de portage de repas, la fourniture de produits d'hygiène de première nécessité et le réveillon solidaire.

Un groupe de jeunes et adultes de La Chapelle et du Beerenberg ont ainsi été sensibilisés à l'alimentation diversifiée et équilibrée.

Durant les temps de confection et de portage de repas, les échanges intergénérationnels entre jeunes, adultes et seniors ont permis de tisser du lien et rompre l'isolement.

Les ateliers ont permis échange de savoir-faire adultes/jeunes inscrits à l'activité, amélioration des relations parents/enfants et la rencontre de personnes qui ne viennent pas au centre social.

Comme en 2024, les sollicitations et demandes au marché solidaire se sont accrues. Nous avons dû mobiliser plusieurs mères de famille bénévoles pour soutenir une bénévole seule, parfois dépassée par le nombre de personnes présentes.

Le réveillon solidaire a permis à un public en situation d'isolement ou de fragilité de partager un moment de convivialité et de plaisir dans un cadre chaleureux.

Par ailleurs, le partenariat entre les deux centres sociaux a favorisé la participation au-delà d'un seul quartier, en touchant l'ensemble du territoire.

Atelier culinaire les lundis parents enfants

- 3 adultes et 4 à 6 jeunes par séance

Portage des repas

- environ 190 repas livrés

Marché solidaire

- 136 personnes

Atelier culinaire les mardis

- 3 jeunes régulier et 2 à 3 adultes par séances

réveillon solidaire

- 65 adultes et 50 enfants

Distribution de repas de fin d'année

- 58 familles

Une action rendue possible grâce au travail partenarial de qualité entre le Centre social, la commune Freyming-Merlebach, les CCAS des deux villes, la Conférence Saint Vincent de Paul, le Secours Populaire, les Restos du Cœur et la Banque Alimentaire.

Les différentes initiatives menées cette année ont permis de répondre de manière concrète aux besoins des personnes fragilisées. Elles ont favorisé l'inclusion, le partage intergénérationnel et la solidarité, tout en mobilisant bénévoles, familles et partenaires. Malgré certaines contraintes logistiques, l'augmentation des demandes et la fragilité de certains ont démontré l'importance de ces actions fédératrices et mobilisatrices

ATELIERS JEUNES...UNE PAGE SE TOURNE

LOCALITÉ	PERIODE	INTITULE DE PROJET	Nb jours	Nb jeunes
Freyming-Merlebach Chapelle	Hiver	Fabrication barbecue	5	7
	Été	Fabrication poubelle en bois	14	7
Freyming-Merlebach MDA	Été	L'heure de la récré	10	7
Saint-Avold	Hiver	Les petits Picasso	5	12
	Printemps	Mille couleurs	5	14
	Été	A vos pinceaux	5	14
	Toussaint	Fresque 2.0	5	14

C'est à Freyming-Merlebach qu'étaient nés les premiers ateliers jeunes de l'ASBH en 1994 avec Jean-Claude SCHNEIDER et Jean-Marie HUGELE.

« Comme prévu dans la fiche de présentation, nous allons cibler notre action en direction des jeunes pré-ados et adolescents qui sont les plus fragiles, en voie de marginalisation, et pour qui les actions "traditionnelles" ne sont pas possible. Ce sont des jeunes qui sont, pour la plupart, sur la voie de la petite délinquance, ne supportant pas les contraintes inhérentes à la vie en collectivité, peu insérés à l'école, et qui forment sur les quartiers, de petites bandes livrées à elles-mêmes. Compte-tenu de ces spécificités, nous avons conçu une action dont les objectifs pédagogiques sont : Participer, le matin, à des travaux d'utilité collective (entretien des aires de jeux, débroussaillage et nettoyage des abords de la cité), avec la contrepartie qui sera des sorties les après-midi, avec une dominante sportive (piscine, aquadrôme, équitation, VTT, tournois de football, basket, etc...), associées à des activités artistiques (expression corporelle, réalisation BD, ou peinture), et techniques (atelier menuiserie (confection de jeux Ludothèque Cult-Lib.). Chaque soir animations vidéo - ciné de quartier - soirée danse - musique ouvertes à tous. De cette façon, ces jeunes, qui n'ont pas de moyens financiers propres, pourront par leur travail, s'offrir ces activités. Ce faisant, en instaurant un "cadre de travail" le matin, nous pourrons intervenir sur l'autonomisation de ces jeunes, puisque par leur travail, ils auront gagné, en quelque sorte les loisirs, que nous construirons en commun avec eux pour favoriser les notions de démocratie, respect des autres etc... Sachant que les projets retenus le seront à la majorité des voix.

Notre objectif général est de favoriser l'émergence de la parole au sein du groupe, comme outil de décision et d'initiative, afin que cette parole puisse remplacer les passages à l'acte violent (bagarres, agressions) ou déviant (vols, casse, etc...) Notre second objectif est de responsabiliser ces jeunes, qui, souvent nous disent, "on ne fait rien pour nous, c'est normal qu'on casse, on n'a rien", etc... En effet, nous leur proposons bien un échange comme celui qui fonde toute vie d'adulte : en échange de leur travail, ils pourront s'offrir des loisirs. On ne leur offre pas ces loisirs, c'est bien eux qui, en travaillant se les payeront.(...) » JM Hugelé & JC Schneider – 1994

Plus de 30 ans et des centaines de jeunes plus tard, le dispositif ne sera pas reconduit en 2026. Nous remercions le SDJES de la Moselle et ses agents d'avoir maintenu ce dispositif toutes ces années. Resteront, les souvenirs pour certains d'entre nous et les questions pour nos chargés de financement. Dernières « fournées » d'Ateliers Jeunes pour le Centre Social Chapelle

DERNIÈRES « FOURNÉES » D'ATELIERS JEUNES POUR LE CENTRE SOCIAL CHAPELLE

Le centre social Chapelle a poursuivi, durant l'année 2025, le travail d'amélioration du jardin partagé du quartier Beerenberg. À l'occasion de quatre ateliers jeunes, soutenus par le bailleur social VIVEST, des groupes de jeunes ont réalisé des équipements destinés à améliorer le confort des usagers. Lors de la dernière journée d'ateliers jeunes, le centre social a organisé une journée d'inauguration et d'animation pour présenter ce lieu social aux habitants. Environ 300 personnes ont participé à cette journée, découvrant le jardin partagé et prenant part aux animations proposées.

Le jardin partagé est devenu un véritable lieu de vie pour le centre social et les habitants, permettant la réalisation de nombreuses activités tout au long de l'année. Comme en 2024, le centre social poursuit son objectif de faire de ce lieu un espace d'animation à part entière, avec notamment : Barbecues en famille et en autonomie - Initiation au jardinage pour les enfants le mercredi après-midi - Réunions en plein air pour les comités et commissions - Fête des voisins - Soirées festives

APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNELLE À PETITE-ROSSELLE

Favoriser les liens intergénérationnels autour de la fête d'Halloween : un challenge relevé par l'équipe de l'Espace Jeunes le 30 Octobre 2025.

Les habitants étaient conviés au gymnase de la Vieille Verrerie à partir de 14h pour des animations (jeux enfants, adultes, parents-enfants, défis, défilé, ...) et spectacle d'ouverture et de fermeture par les majorettes. Ce projet d'animation globale a été élaboré en partenariat avec l'association des majorettes de la ville et en partenariat avec la municipalité. 125 personnes, 45 adultes et 80 enfants, ont pu participer à cette animation qui s'est clôturée en milieu de soirée.

Pour une première manifestation de la nouvelle équipe en place depuis Septembre 2025, les objectifs sont atteints: créer du lien, rencontrer les gens, se faire connaître et connaître les besoins et attentes des habitants sur le territoire.

QUELQUES TEMPS FESTIFS

UN VOYAGE MUSICAL AU CŒUR DU SAHARA AU CENTRE SOCIAL DANIEL BALAVOINE

Le Centre Social Daniel Balavoine, dans la ligne du Bar Culturel, confirme sa volonté de proposer des actions culturelles accessibles, originales et fédératrices, permettant aux habitants de découvrir de nouveaux univers tout en renforçant les dynamiques de proximité et le lien social sur le territoire.

Les 12 et 13 décembre, le Centre Social a proposé aux habitants un véritable voyage culturel et musical à travers une immersion autour des musiques du désert, organisée à l'espace Joséphine Baker.

Pendant deux journées, familles, habitants, amateurs de musique et curieux ont pu découvrir un univers artistique rarement accessible localement grâce à la présence d'artistes reconnus sur la scène internationale. Cette initiative s'inscrivait dans la volonté du centre social de rendre la culture accessible au plus grand nombre tout en favorisant les rencontres et l'ouverture sur d'autres cultures.

Le public a ainsi pu rencontrer Souad Asla, chanteuse et multi-instrumentiste originaire de Béchar, au cœur du Sahara algérien, spécialisée dans la musique diwane, un patrimoine musical traditionnel mêlant chants spirituels, rythmes ancestraux et transmission culturelle. À ses côtés, Smail Khabou, percussionniste et joueur de karkabou originaire de la région de Djanet, a partagé les sonorités et rythmes traditionnels du désert à travers des démonstrations musicales et des échanges avec les participants.

L'événement a également permis la rencontre avec Alias Poet, compositeur, chanteur et guitariste du Grand Est, connu pour son univers mêlant riffs sahariens et influences électro berlinoises. Son approche musicale moderne et métissée a permis de créer un véritable pont entre musiques traditionnelles et sonorités contemporaines.

Durant ces deux journées, le Centre Social Daniel Balavoine, à travers la présence de ces artistes, a proposé aux participants de découvrir différents instruments traditionnels, d'échanger autour des parcours des artistes, de comprendre l'histoire des musiques du désert et de participer à des temps d'initiation musicale dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Au-delà de l'aspect artistique, cette action a surtout permis de créer un moment de rencontre et de partage entre habitants de générations et d'horizons différents. Les échanges autour de la musique, des traditions et des cultures ont contribué à faire de cet événement un véritable temps de vivre-ensemble et d'ouverture culturelle.

COMMÉMORATION DES 70 ANS DU WENHECK À SAINT-AVOLD

Le projet mené tout au long de l'année 2025 a pleinement atteint ses objectifs de valorisation de l'histoire du quartier et de renforcement du lien social entre les générations. Les habitants, jeunes, familles et personnes âgées ont participé activement aux différentes actions de mémoire, de création artistique et de transmission. Les ateliers menés avec les jeunes ont permis la réalisation d'une fresque collective, de créations musicales, d'un clip vidéo, ainsi que de temps d'échanges autour de l'avenir du quartier. Le travail de collecte de témoignages et d'archives a favorisé une meilleure connaissance de l'histoire du quartier et une forte implication des habitants.

Un premier temps fort a eu lieu le 29 mai 2025 avec la fête de quartier organisée au stade du Wenheck autour d'un tournoi de football, avec la participation et le soutien d'étudiants américains.

Cet événement convivial a permis de rassembler les habitants autour du sport, de la rencontre et du partage culturel.



Le point culminant du projet s'est déroulé les 20 et 21 septembre 2025 lors d'un week-end festif et intergénérationnel très fédérateur. Au programme : bal populaire, retransmission vidéo du travail de mémoire avec les paroles des habitants, expositions, animations festives, fanfare et spectacle vivant de rue. Ces temps forts ont permis de mettre en lumière l'identité, la diversité et la richesse humaine du quartier tout en valorisant les productions réalisées durant l'année. Cette célébration du 70^e anniversaire a renforcé la cohésion sociale, encouragé l'expression artistique des jeunes et laissé une dynamique collective positive pour l'avenir du quartier.



LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL DU SERVICE EN 2025

-Changements d'affectation en septembre pour :

- Ousman N'DIAYE qui intègre l'équipe au centre social les peupliers de Creutzwald,
- Taous FOUHAL qui rejoint l'équipe du centre social Daniel Balavoine à Cocheren,
- Louisa BENRABAH qui devient responsable du centre social Bellevue à Forbach
- Cécile Masachs prend les rênes de l'Espace Jeunes de Petite-Rosselle.

-Fabienne BAILLY intègre l'Asbh en remplacement de Frédéric Lorenzi qui quitte l'association pour une retraite bien méritée après un passage de quelques mois au centre social Balavoine pour mener la démarche d'élaboration du projet social avec habitants et partenaires.

-Départ en Juillet de BOURDIN Christine, Secrétaire au centre social de Faulquemont, qui avait été embauchée en Avril pour renforcer l'équipe dans le cadre de la gestion administrative des ACM

-A Behren-Lès-Forbach, départs en novembre de AZERKAN Inä et BENAODIA Imane, Animatrices du CLAS puis en octobre de LARABI Amina, METADJER Leila et PUGGIONI Saïda, Animatrices à l'Accueil périscolaire.

-Déconvenue au Centre social Wiesberg après avoir enfin pu recruter un animateur pour diriger le secteur enfance jeunesse en novembre, nous n'avons pu le maintenir en poste en raison de divergences d'attentes liées aux missions liées au poste.

-2025 marque également la reprise du personnel à Behren Lès Forbach et les nouvelles embauches pour renforcer l'équipe

Animateurs	Personnel d'accueil et administratif	Animatrice d'activité	CLAS
CHOUDAR Samira	CONRAD Pamela	CHAKHITE Nadia	OUJAAFAR Naïma
CUCUZZELLA Mickaël	BOUKHATEM Batoul	LORENZ Anaïs	OUJAAFAR Safa
DIAF Karima		NOUIOUA Sabrina	ALAKMA MEDJAD Souhila
MARCELLINO Bruno		BASKAOU IZIKI Hassna	BENAODIA Djamel
NACHI Daoud		ABDESSELAM Hind	KARACOR METADJER Leila
		PUGGIONI Saïda	
	AIT TALB Aïcha		

Embauches également, en contrats de structure, de :

- COLANESI Melina, MULLER CUTAIA et Virginie NEFF Audrey à l'Accueil périscolaire de Ham-Sous-Varsberg
- YAHIAOUI BUFRANKECH Zahra et BALANTIC Théo pour celui de Faulquemont

Pour animer les cycles CLAS de Metz Pioche, sont recrutées : REYNAUD Brigitte, VOLLES Dominique et BAGHLI SANA Rym.

Sarah MESSINA intègre l'équipe du centre social Breckelberg en qualité d'Animatrice de proximité

Retour à l'Asbh de Serge LALY en direction sur le secteur enfance de Faulquemont sur notre sollicitation et pour faire face à une nouvelle vacance de poste.

Embauche en novembre de KLEIN Naomi Référente familles à Maroc Creutzwald

Autres départ en 2025 :

- PORZADNY Marie Laure Responsable de centre social et DIJOUX Gilles Animateur de proximité au Breckelberg
- PATRASCU Tiffany Animatrice de proximité au périscolaire de Ham Sous Varsberg
- DACHER Dominique et BOH Thomas, Animateurs CLAS, et BOURDIN Axelle Animatrice d'activité à Metz Pioche
- PEDRON Valentin Animateur de proximité à la MDA
- RAMON Mélody Animatrice de proximité Maroc Creutzwald
- BLUM Rebecca Animatrice au périscolaire de Sarralbe
- FRECHEVILLE Aurélien Animateur de proximité, BOURGUIGNON Ilona et CHAUMONT Camille, Animatrices périscolaire, au centre social de Faulquemont
- APPEL Morgane référente famille et PAKSOY Semih Animateur d'activité au Centre social de Cocheren

LES BRÈVES DE L'ANIMATION

CENTRE SOCIAL BAS STEINBESCH - FAULQUEMONT

Une inactivité prolongée peut avoir des conséquences sur le quotidien des personnes bénéficiaires du RSA : perte de repères, désorganisation, baisse de l'estime de soi et repli social. Le centre social a mis en place une action sportive autour de la boxe, destinée aux bénéficiaires du RSA accompagnés par les assistantes sociales des secteurs de Faulquemont et Créhange. Un premier groupe de 15 participants a été constitué en lien avec les professionnelles du territoire. Entièrement gratuite pour les bénéficiaires, cette action a été financée par le CDOS, qui a également mis à disposition un éducateur sportif qualifié pour 10 séances.

Grâce à une approche progressive et adaptée, l'intervenant a su rendre la discipline accessible à tous, y compris aux personnes ayant une condition physique limitée. Les séances, sans contact, ont permis de découvrir une pratique sportive centrée sur le dépassement de soi, la confiance et le bien-être. Au fil des semaines, les participants ont gagné en confiance, aussi bien dans la pratique sportive que dans leurs relations avec les autres. Une véritable dynamique de groupe s'est progressivement installée. L'action a permis de recréer un cadre structurant à travers la régularité des séances, l'engagement dans la durée, le respect des horaires et l'implication de chacun.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE - LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD

Dans le cadre de nos activités les enfants ont eu la chance de vivre une rencontre exceptionnelle avec l'artiste Yannicke Nommer (originaire de St Avold), lors d'une activité organisée en partenariat avec le CUBE (bibliothèque de la commune).

Cette collaboration avec la bibliothèque municipale a permis aux enfants de découvrir l'univers artistique de manière ludique, interactive et enrichissante. Ils ont pu explorer la créativité, l'expression personnelle.

Yannicke Nommer a su captiver les enfants grâce à son approche bienveillante et accessible, ça été un véritable moment de partage culturel. Les enfants ont pu créer et repartir avec un marque-page.



CENTRE SOCIAL MDA – FREYMING-MERLEBACH

Depuis le 3 novembre 2025, l'ASBH assure la gestion du périscolaire sur 5 écoles du secteur de Merlebach, à travers une reprise de service nécessitant une importante réorganisation humaine et logistique.

Cette reprise a mobilisé les équipes du centre social autour de plusieurs enjeux : restructuration de l'équipe d'animation, mise en place d'un projet pédagogique commun, organisation des transports et coordination quotidienne entre les différents sites.

Grâce à une logistique millimétrée, rendue possible notamment par l'implication de bénévoles engagés et le soutien de la municipalité mettant à disposition des véhicules et une animatrice, le service peut aujourd'hui fonctionner dans des conditions sécurisées et adaptées aux besoins des familles.

Les équipes d'animation proposent aux enfants un programme d'activités varié, mêlant dimensions ludiques, éducatives et culturelles, en lien avec les temps forts de l'année : Chandeleur, Nouvel An chinois, chasses aux œufs, Festival migration et autres actions citoyennes.

Un important travail a également été mené autour de la sécurité, de la bienveillance et de la qualité de l'accueil des enfants.

Le périscolaire a aussi permis de développer des projets innovants impliquant directement les familles, notamment dans le cadre de Festisol, renforçant ainsi le lien entre parents, enfants et équipes éducatives.

Enfin, cette reprise illustre une véritable synergie entre le centre social, les écoles et la municipalité. Les échanges réguliers et le travail partenarial engagé permettent aujourd'hui d'assurer un service essentiel à la population, dans une dynamique constructive et collective.

CENTRE SOCIAL CHAPELLE – FREYMING-MERLEBACH

De janvier à juillet 2025, 35 jeunes issus des quartiers prioritaires de Freyming-Merlebach ont participé à un projet artistique et citoyen d'envergure autour de la thématique : « La place de la femme dans la société ». Pensé comme un espace d'expression, de réflexion et de valorisation personnelle, ce projet s'est déroulé à raison d'un atelier hebdomadaire hors vacances scolaires, complété par deux semaines intensives durant les vacances scolaire. Les jeunes ont ainsi pu s'investir sur la durée dans une démarche collective mêlant création artistique, échange d'idées et sensibilisation aux enjeux sociaux.

Les ateliers proposés associaient différentes disciplines artistiques : écriture, initiation au rap et au hip-hop, vidéo, expression scénique et danse. Chaque activité était encadrée soit par des animateurs du centre social, soit par des intervenants spécialisés, permettant aux participants de découvrir de nouvelles pratiques culturelles tout en développant leurs compétences relationnelles, artistiques et citoyennes.

Le choix du thème par le comité jeunesse a constitué un véritable levier de réflexion et de dialogue. Pour beaucoup de participants, ce projet a représenté une occasion rare d'aborder des sujets liés à l'égalité femmes-hommes, aux discriminations, aux stéréotypes de genre ou encore au respect dans les relations sociales et familiales. À travers les échanges et les créations artistiques, les jeunes ont pu confronter leurs points de vue, partager leurs expériences et construire une réflexion collective autour de la condition des femmes dans la société actuelle. Au-delà de l'aspect artistique, ce travail a permis de favoriser l'ouverture d'esprit, l'écoute et la prise de parole chez des jeunes parfois éloignés des espaces culturels et des débats citoyens. Les ateliers ont également contribué à renforcer leur confiance en eux, leur capacité à travailler en groupe et leur sentiment d'appartenance à un projet valorisant.

L'ensemble des productions vidéo, chansons enregistrées, prestations de danse et jeux théâtraux a été entièrement imaginé et réalisé par les jeunes eux-mêmes, selon leurs sensibilités, leurs vécus et leur regard personnel sur la thématique. Cette liberté de création a permis l'émergence de paroles authentiques et engagées, tout en mettant en lumière la richesse des talents présents au sein des quartiers prioritaires. La restitution finale du projet, organisée le 20 septembre 2025 à la Médiathèque de Freyming-Merlebach dans le cadre de la clôture du projet « Renaissance », a rassemblé près de 250 spectateurs. Ce temps fort a permis de valoriser l'investissement des jeunes et de donner une visibilité positive à leur engagement.

À travers ce projet, les jeunes ont non seulement découvert des outils d'expression artistique, mais ils ont également pris conscience de leur capacité à porter un message, à défendre des valeurs d'égalité et de respect, et à devenir acteurs du débat citoyen au sein de leur territoire.



CENTRE SOCIAL MAROC – CREUTZWALD

La « balade des gens heureux » organisée le 18 mars 2025 dans le cadre du Festival Migrations au lac de Creutzwald. Cette marche participative a permis aux personnes accueillies à l'HUDA Moselle Est, aux autres dispositifs ADOMA, ainsi qu'aux participants extérieurs et acteurs du Festival de se retrouver dans un moment convivial et d'échanges culturels.

Tout au long du parcours, les participants ont partagé leurs expériences, leurs cultures et leurs traditions dans un esprit d'ouverture et de solidarité. Cette action a contribué à créer du lien social, à rompre l'isolement et à faire découvrir un cadre naturel remarquable, propice à la détente et au plaisir de marcher ensemble.

Cette initiative s'est inscrite dans les valeurs de rencontre, de partage et de vivre-ensemble portées par le Festival Migrations et l'ASBH. Soirée « Oasis des Saveurs » 12 décembre 2025.

CENTRE SOCIAL BELLEVUE - FORBACH

Dans le cadre de la programmation estivale 2025, 15 manifestations « hors-les-murs » ont été organisées entre le 12 juillet et le 5 août 2025.

Ces temps d'animation, déployés directement au cœur des quartiers, avaient pour objectif d'aller à la rencontre des habitants et de favoriser l'accès aux loisirs pour tous. La programmation s'est articulée autour d'activités variées : animations musicales, activités sportives encadrées par des intervenants extérieurs, propositions culturelles, spectacles vivants ainsi que des temps ludiques et participatifs.

Au total, ces actions ont rassemblé environ 300 personnes, réparties sur différents sites : les quartiers Wagemacker et Lepinsek, la place Henri Kauffmann ainsi que le centre social de Bellevue.

Ces interventions ont permis de dynamiser l'espace public, de renforcer le lien social et de favoriser la participation des familles dans un cadre convivial et accessible.

La période s'est clôturée par un temps fort fédérateur, sous la forme d'une animation musicale accompagnée d'un barbecue, favorisant les échanges entre habitants et valorisant la dynamique collective engagée tout au long de l'été.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE - SARRALBE

L'équipe de l'Île aux Copains a proposé aux enfants une journée entièrement consacrée à la découverte et à la sensibilisation autour des droits de l'enfant dans le monde.

Tout au long de cette journée, différentes activités éducatives, artistiques et participatives ont été mises en place afin de permettre aux enfants de mieux comprendre leurs droits, mais également de réfléchir aux réalités vécues par d'autres enfants à travers le monde.

Les enfants ont notamment participé à :

- * la réalisation d'une fresque collective autour des droits fondamentaux de l'enfant ;
- * des jeux de rôle intitulés « Droit / Pas droit » favorisant les échanges et la réflexion ;
- * la création du drapeau de leur "monde idéal" ;
- * l'écoute et l'échange autour de l'histoire *Loujain rêve des tournesols*, issue du Prix UNICEF de littérature jeunesse, abordant les inégalités et les droits des filles dans certaines sociétés ;
- * un conseil d'enfants leur permettant d'exprimer leurs idées pour un monde plus juste et solidaire ;
- * des découvertes culturelles à travers des danses du monde ;
- * la réalisation d'un "passeport du citoyen du monde".

Cette journée a permis aux enfants de développer leur réflexion citoyenne, de s'exprimer librement, de partager leurs idées et de mieux comprendre les valeurs de respect, d'égalité, de solidarité et de tolérance. À travers cette action, l'association souhaite continuer à promouvoir les droits de l'enfant, l'ouverture au monde et l'apprentissage du vivre-ensemble dès le plus jeune âge.

CENTRE SOCIAL PIOCHE - METZ

La diversité culturelle, une richesse mise en valeur

L'édition 2025 du Festival Migrations, imaginé avec une volonté de créer un endroit propice aux dialogues, à la valorisation des cultures et aux échanges entre les habitants a reçu la participation active des habitants du Quartier du Sablon, des plus jeunes aux seniors mais aussi des associations et acteurs locaux, qui ont largement contribué à la réussite de cette édition.

Le Centre Social Pioche a proposé de nombreux temps forts avec notamment :

Spectacle de marionnettes et d'ombres « Mon fils » pour les enfants à partir de 6 ans autour de la migration, subie ou forcée, ancrée dans la réalité vécue par certains, pour échanger ensuite sur leurs ressentis, leurs émotions et leurs questions.



Intervention du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) en direction des enfants du CLAS primaire autour de l'exposition sur la discrimination, sensibilisation au racisme et à la discrimination grâce à différents outils comme le mur de la discrimination et complété par les échanges.

Une journée festive sur le thème de la Turquie et du Maghreb à travers 4 grands axes culturels : cuisine, musique et danse, le patrimoine architectural, l'interculturalité et la migration

Jeux du monde, animés par Culture 21 et le secteur familles, ont permis de réunir parents et enfants dans la convivialité autour de la découverte des jeux traditionnels issus de différentes cultures.

Goûter et repas multiculturel, préparé tout au long de la semaine par les usagers du Centre Social, a constitué un moment fort de convivialité et de partage, autour des spécialités de son pays ou de sa région et des savoir-faire de chacun.

Défilé de mode, 22 enfants vêtus de tenues traditionnelles du Maghreb et de Turquie, ont offert un véritable voyage visuel et contribué à valoriser les cultures représentées de manière joyeuse et fédératrice autour d'un défilé festif.

Image de vos racines, la réalisation d'une vidéo à partir de vingt témoignages autour de la question : « Quelle image vous fait penser à votre pays ? » a permis la construction d'un patchwork sensible et poétique de mémoires venues d'ailleurs.

Démonstration de danse traditionnelle turque présentée par une association locale et interprétée par une dizaine de jeunes danseurs, a apporté un véritable souffle d'énergie au festival.

Spectacle musical pour clôturer cette journée dédiée au Festival Migrations, le groupe de musique Noudioum est venu offrir un final festif et fédérateur.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Après tous les changements qui ont été faits au sein des périscolaires Genêts et P'tits Loups de Ham-sous-Varsberg, l'équipe pédagogique a organisé un marché de Noël. Les parents ainsi que les enfants ont été ravis de pouvoir participer à cet événement qui n'avait plus été organisé depuis un long moment au périscolaire. Les enfants ont entonné quelques chants de Noël qu'ils avaient appris avec les animateurs. Après cela, au milieu des diverses décorations qui avaient été créés par les enfants des Genêts et les P'tits Loups, le public présent en nombre a également pu déguster des biscuits faits maison, ainsi qu'un savoureux chocolat chaud avec sa chantilly et ses mini marshmallows.

Ce moment de partage a réchauffé les cœurs des petits et des grands. Rendez-vous pris pour décembre 2026.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE - SCHOENECK

« Le monde de demain c'est Nous ! »

Voilà un titre qui résume parfaitement le spectacle de fin d'année scolaire 2025 présenté à Schoeneck : « Le monde de demain, c'est nous », un projet collectif porté par l'école et le périscolaire autour des valeurs du vivre ensemble.

Le spectacle de fin d'année scolaire présenté au mois de juin à Schoeneck a marqué un temps fort de la vie de l'école et du périscolaire. Organisé autour du thème du « vivre ensemble », ce projet collectif a réuni l'ensemble des classes, les équipes éducatives et les enfants durant toute l'année scolaire.

Ce travail commun est né d'une volonté partagée entre la direction de l'école et la direction du périscolaire de mutualiser le spectacle de fin d'année afin d'impliquer toute l'école autour d'un même projet fédérateur. Après le spectacle de l'année précédente consacré au harcèlement, il semblait important de poursuivre cette réflexion autour des valeurs humaines et du respect des autres.

Le thème du vivre ensemble étant l'un des axes importants du projet éducatif de l'ASBH, ce spectacle a permis de le mettre en avant de manière concrète et artistique. Cinq musiques en lien avec cette thématique ont été choisies puis interprétées par les différentes classes à travers des chants, des chorégraphies et des mises en scène travaillées tout au long de l'année.

Les répétitions de théâtre, des chansons et des danses ont été menées conjointement par l'équipe du périscolaire et les enseignants. Durant les temps périscolaires, les enfants ont également participé à la réalisation des décors, permettant à chacun de contribuer activement au projet.

Au-delà de la représentation finale présentée aux familles, ce projet a surtout permis de renforcer les liens entre les enfants, les équipes éducatives et les familles autour de valeurs essentielles telles que le respect, l'entraide, le partage et la solidarité. Un beau projet collectif qui restera un souvenir marquant de l'année 2025 à Schoeneck.

CENTRE SOCIAL DES 3 ÂGES STIRING-WENDEL

Le 28 juin 2025, l'évènement « Lumières sur le Habsterdick » coordonné par le centre social a rassemblé environ 1500 personnes pour son traditionnel feu de la St Jean. Cette manifestation est devenue incontournable pour ce quartier considéré comme le plus grand de la ville.

Soutenue par la municipalité et le bailleur VIVEST, cette soirée a été rythmée par les associations du quartier, foodtrucks, et diverses animations sportives et musicales pour tout public.

Cette manifestation a un impact très positif sur la vie locale.

Elle renforce les liens entre les habitants en favorisant les échanges, la convivialité et le sentiment d'appartenance au quartier, tout en perpétuant une tradition à laquelle les habitants sont attachés.



ESPACE JEUNES DE PETITE-ROSSELLE



Une vingtaine de jeunes, âgés de 11 à 15 ans se sont impliqués dans le projet « FESTISOL », le Festival de la Solidarité, en créant un court métrage mettant en avant les associations caritatives de la ville de Petite-Rosselle.

Dans un premier temps, ils ont pris contact avec les associations puis ont créé l'interview et pour finir les adolescents se sont rendus auprès de ces différentes associations pour faire le tournage. Une fois les différentes prises validées, ils ont créé le court métrage, qu'ils ont eu le plaisir de présenter lors d'une diffusion, aux élus de la ville, aux différentes associations ainsi qu'aux parents courant novembre 2025 autour d'un temps fort et d'un verre de l'amitié.

Ce court métrage est mis en avant sur les différents réseaux sociaux ainsi qu'à la ville ce qui permet aux publics de se repérer et trouver les informations nécessaires.

CENTRE SOCIAL JOLIOT CURIE À BEHREN-LÈS-FORBACH

"Un espace pensé par et pour les jeunes »

Depuis janvier 2025, le centre social Joliot-Curie de Behren-lès-Forbach accompagne les adolescents du territoire dans l'aménagement d'un espace leur étant dédié. Soutenu financièrement par la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, ce projet aboutira à l'ouverture officielle de la salle adolescents en septembre 2026.

À partir du mois d'avril 2025, plusieurs groupes de jeunes âgés de 11 à 17 ans se sont mobilisés aux côtés de l'équipe d'animation afin de participer à la rénovation complète de l'espace : dé-tapissage, peinture, décoration, aménagement et réflexion collective autour des usages futurs de la salle.

Le projet a également permis de développer différentes actions autour de la création et de la récupération. Accompagnés autour du travail du bois, les jeunes ont conçu eux-mêmes plusieurs éléments de mobilier à partir de palettes recyclées : un bar, six tabourets, un banc ainsi qu'un porte-manteau.

Afin de faire de cet espace un véritable lieu de vie, différents équipements ont été installés : canapés, écran, billard, table de ping-pong, baby-foot, air hockey et espace jeux. L'objectif est de proposer aux adolescents un lieu d'accueil identifié, ouvert sur des créneaux dédiés en dehors des vacances scolaires, mais également durant l'ensemble des périodes de vacances.

Deux temps forts sont venus valoriser l'implication des jeunes tout au long du projet. Une première restitution des travaux a été organisée en avril 2025, permettant aux adolescents de présenter leurs réalisations au maire de la commune ainsi qu'aux partenaires présents. Enfin, le 24 avril 2026, l'inauguration officielle de la salle a constitué un moment fort de reconnaissance : les jeunes eux-mêmes ont assuré les visites, présenté les travaux réalisés et partagé avec les visiteurs le fruit de plusieurs mois d'investissement collectif.

À travers ce projet, le centre social poursuit un objectif clair : permettre aux jeunes du territoire de disposer d'un espace d'expression, de socialisation et d'engagement, tout en renforçant leur pouvoir d'agir et leur participation à la vie locale."



FOYER DU BRUCH À FORBACH

Le Foyer du Bruch a accueilli l'exposition itinérante « Portraits de mineurs », organisée en deux temps forts. Dans un premier temps, les participants ont assisté à la projection d'interviews d'anciens mineurs, suivie d'une présentation de portraits, des tenues professionnelles ainsi que des outils utilisés dans les mines. Un temps d'échange avec les intervenants a ensuite permis d'approfondir les témoignages et les connaissances autour du métier de mineur.

Puis, des activités ludiques autour du thème de la mine ont été proposées, avant la projection d'un film en lien avec cette thématique.

Cette action a permis de sensibiliser et de faire découvrir le patrimoine minier à 40 enfants des classes de CM1 et CM2, ainsi qu'à des adultes.

CENTRE SOCIAL DANIEL BALAVOINE À COCHEREN



Action Mission H Animée par l'équipe d'animation du Centre Daniel Balavoine de Cocheren.

L'équipe d'animation du Secteur Ados représentée par Bernard Lydia et Paksoy Semih a entrepris une action pédagogique au Collège le Hérappel de Cocheren le 9 et 16 février 2025. Après la rencontre avec le directeur du Collège M. Essalim, l'équipe a convenu d'intervenir au sein des classes de 6 -ème et 5 -ème en utilisant le support pédagogique « La mallette H ». Ce support propose plusieurs thématiques scientifiques afin de promouvoir et renforcer l'éducation et le « vivre ensemble ». Les animateurs ont mis en place des activités d'environ une heure par groupe avec des mises en situation permettant de sensibiliser les jeunes sur les stéréotypes, les discriminations et le respect des différences. Mme Bernard en a conclu que cette action a été un moment agréable de partage et d'échange avec les jeunes hors du cadre scolaire.

CENTRE SOCIAL LES PEUPLIERS À CREUTZWALD

Clap de fin pour les Breck'stivals (quartiers d'été 2025)

Pour clôturer cette belle édition, nous avons eu du monde, des rires et des sourires... et même une surprise inattendue : un échassier venu émerveiller petits et grands 😊

- 🎵 Ambiance musicale assurée par le talentueux DJ SkeeZ (merci Aimad)!
- 🏰 Château gonflable pour les enfants (et leur énergie inépuisable !)
- 🔥 Barbecue préparé avec cœur par nos bénévoles
- 🍹 Mojito sans alcool bien frais et crêpes gourmandes pour régaler tout le monde

Un grand merci à toutes et tous pour votre présence et votre bonne humeur 😊

Rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles aventures ! ☀️

CENTRE SOCIAL WEHNECK CARRIÈRE À SAINT-AVOLD

Dans le cadre du dispositif Quartiers d'Été 2025 et conformément à la demande de subvention déposée au titre de la Politique de la Ville, le Centre Social Wenheck Carrière a proposé des animations gratuites, accessibles et de proximité, investit l'espace public pour aller au-devant des habitants, favorisé la mixité sociale, générationnelle et culturelle.

Au programme de Juillet à Septembre : Lancement officiel de la saison estivale avec une grande fête familiale (projection de film en plein air, châteaux gonflables, animations musicales et concerts), blind test musical favorisant la participation des jeunes, des parents et des seniors dans une ambiance conviviale et compétitive, Animation Kin-Ball , grande animation type « Koh Lanta » (épreuves sportives, défis collectifs et parcours d'agilité), session de breakdance encadrée, deuxième grande soirée estivale (cinéma plein air, tournoi de football, animations musicales et structures gonflables), baby-foot géant, atelier graffiti et Street-art, Escape-Game urbain, Grand Quiz Game de clôture.

Les animations se sont prolongées sur le mois de septembre afin d'assurer une continuité éducative et sociale avant la reprise complète des activités annuelles.

En complément des temps forts, des animations hebdomadaires ont été organisées trois jours par semaine : Tournois de football (juillet et août), basket, tennis de table, trampoline, ateliers culturels (rap, théâtre, fresque collective), ateliers scientifiques en plein air, jeux géants et animations ludiques et lectures et coin bibliothèque mobile.

Les grandes soirées festives organisées ont rassemblé environ 300 personnes par événement, avec une forte représentation des familles. Les animations intermédiaires (blind test, Quiz-Game, baby-foot géant, Escape Game, ateliers Street art) ont accueilli en moyenne entre 40 et 80 participants par séance. Les tournois sportifs et animations collectives ont mobilisé environ 30 jeunes par séance, avec une forte présence de préadolescents (10-14 ans). Les tournois de football organisés en juillet et août ont parfois dépassé cette moyenne, notamment en soirée.

Ce travail « hors les murs » a permis d'aller vers les publics les plus éloignés des structures traditionnelles. Le centre social a gagné en visibilité et en légitimité comme acteur de proximité. Plusieurs familles ont d'ores et déjà manifesté leur souhait de s'inscrire dans les actions annuelles suite aux animations estivales. En animant le quartier sur toute la période estivale, y compris en soirée et jusqu'en septembre, le projet a permis de maintenir une continuité sociale essentielle dans un territoire fragilisé par des difficultés économiques et sociales structurelles. Cette action démontre que l'investissement dans l'animation de proximité constitue un levier concret de cohésion sociale, de prévention et de dynamisation du quartier. Le soutien financier accordé dans le cadre de la Politique de la Ville a été déterminant pour la réussite de cette opération, dont l'impact social et territorial apparaît aujourd'hui clairement mesurable et bénéfique pour les habitants du quartier Wenheck Carrière.

RAPPORT FINANCIER 2025

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- changement de méthode comptable : Conformément aux dispositions réglementaires applicables (règlement ANC n°2022-06), l'association a mis en œuvre, à compter de l'exercice 2025, le nouveau plan comptable issu des textes en vigueur. Cette première application constitue un changement de méthode comptable. À ce titre, les postes des états financiers ont été reclassés et, le cas échéant, retraités afin d'assurer la cohérence avec les nouvelles règles de présentation et d'évaluation. Lorsque cela a été possible, les informations comparatives relatives à l'exercice précédent ont été adaptées selon les mêmes principes, afin de préserver la comparabilité des comptes dans le temps.

Les états ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable associatif. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode dite des coûts historiques

Enfin, l'ensemble a été vérifié par un Commissaire aux comptes.

Les opérations de crédit-bail concernant les photocopieurs Canon chez Fac Similé ont été renégociées en 2025, les locations de camionnettes Peugeot et Citroen se sont poursuivies pendant l'exercice 2025.

Pour financer les investissements réalisés dans le cadre de nos activités A.C.I., nous avons contracté des prêts :

- Le prêt garanti par l'Etat à hauteur de 500 K€ auprès de la Caisse d'Epargne souscrit en mai 2020 s'est transformé en prêt sur une durée de 6 ans, le capital restant dû au 31/12/2025 est de 42 473 €.
- 200 K€ auprès de la C.E. sur une période de 5 ans, le capital restant dû au 31/12/2025 est de 100 783 €.
- Nouveau prêt de 250 K€ auprès de la C.E. sur une période de 5 ans, le capital restant dû au 31/12/2025 est de 242 380 €.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition : l'amortissement pratiqué est l'amortissement linéaire ; il est tenu compte du prorata temporis.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS (Corporelles et Incorporelles)

- | | |
|---------------------------|-----------|
| • Acquisitions 2025 : | 248 425 € |
| • Immobilisations sorties | 65 670 € |
| • Amortissements 2025 : | 187 920 € |

État des provisions

Au cours de l'exercice 2025, nous avons effectué des provisions à hauteur de 184 474 € et 95 000 € de reprise dont :

- 2 441 € de dotation pour notre réserve statutaire
- 143 000 € de dotation pour risques et charges et 95 000 € de reprise
- 39 033 € de reprise pour l'I.D.R.

RAPPORT FINANCIER 2025

Réserve statutaire

• Montant en début d'exercice	63 023 €
• Dotation de l'exercice	2 441 €
• Montant en fin d'exercice	65 464 €

I.D.R.

• Montant en début d'exercice	481 806 €
• Dotation de l'exercice	67 352 €
• Montant en fin d'exercice	549 158 €

Risques et charges

Montant en début d'exercice	170 700 €
• Dotation de l'exercice	143 000 €
• Reprise de l'exercice	- 95 000 €
• Montant en fin d'exercice	218 700 €

Détail des dettes

Créances à plus d'un an

• Dettes financières	245 778 €
----------------------	-----------

Créances à moins d'un an

• Dettes financières	125 867 €
• Fournisseurs et rattachés	682 185 €
• Personnels	1 100 183 €
• Charges sociales fiscales	740 402 €
• Autres dettes	414 619 € (charges à payer)

Dans ses grandes lignes, le compte de résultat se présente comme suit :

LES CHARGES

Libellé	2025 en K€	%	2024 en K€	%
Achats	2 253	13.93	2 151	13.91
Charges externes	2 270	14.03	2 186	14.14
Impôts et taxes	688	4.25	614	3.97
Charges du personnel	10 505	64.95	10 170	65.76
Autres charges	48	0.30	29	0.19
Charges financières	15	0.09	7	0.05
Charges exceptionnelles	25	0.15	10	0.06
Amortissements / Provisions	372	2.30	297	1.92
	16 176	100	15 464	100

LES PRODUITS

Libellé	2025 en K€	%	2024 en K€	%
Produits des services	6 185	38.15	4 929	31.76
Subventions	9 914	61.14	10 196	65.70
Autres produits	21	0.12	12	0.08
Produits exceptionnels		0	56	0.36
Reprise sur provision	95	0.59	50	0.32
Transfert de charges		0	277	1.79
	16 215	100	15 520	100

RAPPORT FINANCIER 2025

En conclusion

L'exercice 2025 se clôture sur un résultat excédentaire de 38 867 €, confirmant la solidité financière de notre association et la pertinence des orientations engagées ces dernières années.

Ce résultat positif traduit les efforts constants de maîtrise de nos charges, l'engagement de l'ensemble des équipes ainsi que la confiance renouvelée de nos partenaires institutionnels. Il témoigne également de notre capacité à conduire nos actions avec rigueur et responsabilité tout en maintenant un haut niveau de service auprès des publics accompagnés.

Nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements aux collectivités territoriales qui nous soutiennent et nous accompagnent au quotidien. Le concours financier et la confiance accordés par les villes partenaires constituent un appui essentiel à la réalisation de nos missions et au développement de nos projets sur les territoires. Leur engagement à nos côtés participe directement à la stabilité et à la pérennité de notre action.

Nous remercions également l'ensemble de nos financeurs, partenaires et collaborateurs pour leur implication, leur disponibilité et leur confiance. C'est grâce à cette mobilisation collective que nous pouvons poursuivre notre développement dans les meilleures conditions.

Nous proposons d'affecter le résultat positif comme suit :

« 38 867 € au compte « report à nouveau ».

INFORMATIONS FINANCIERES : RATIOS SIGNIFICATIFS

1°) Fonds de roulement

a) Capitaux permanents / Valeurs immobilisées

Exercices	Ratios d'équilibres financier > 1
2025	2.62
2024	2.25

b) Disponible + réalisable / Dettes à court et moyen terme

Exercices	Ratios de liquidités théoriques > 1
2025	1.55
2024	1.42

2°) Ratio de coût du personnel

a) Dépenses du personnel / Budget réalisé (total dépenses)

Exercices	Ratios de coût du personnel
2025	0.650
2024	0.658

COMPTE DE RESULTAT

DEBIT	2025	CREDIT	2025
Achats	2 253 182,41	Produits des services	6 184 670,74
Achats de prestations pour activités	1 283 536,72	Prestations Services C.A.F.	3 468 427,61
Eau gaz électricité chauffage carb.	274 017,24	Participation des Usagers	1 548 434,47
Petit équipement ft d'entretien	149 713,63	Participation des Organismes	197 306,20
Fournitures administratives	44 281,40	Ventes marchandises	5 441,62
Fournitures d'activités	234 872,62	Produits des services et d'activités diverses	965 060,84
Autres achats et fournitures	266 760,80		
Services extérieurs	502 938,43	Subventions	9 914 200,68
Redevance crédit bail	58 224,69	Subventions fonction. ETAT	561 014,80
Loyers charges locatives, locations diverses	217 858,61	Subventions ETAT emplois aidés	4 074 414,93
Travaux d'entretien maintenance	90 768,68	Subventions fonction. REGION	20 371,00
Assurances	132 812,46	Subventions fonction. DEPARTEMENT (+FSE)	761 986,00
Documentation, sous traitance	3 273,99	Subventions fonction. VILLES	4 129 193,30
Autres services extérieurs	1 767 206,70	Autres subventions fonctionnement	367 220,65
Pers. intérimaire, pers.détaché, prêté	1 166 708,66		
Rémun. d'intermédiaires et honoraires	108 607,46		
Pub., publications, relations publiques	3 044,50		
Transport activités	172 131,34	Autres produits	21 226,87
Déplacements du pers. et des bénévoles	159 948,51		
Missions réceptions conseils assemblées	12 568,33		
Frais postaux et téléphone	64 084,57		
Services bancaires cotisations et formations	80 113,33	Produits financiers	107,82
Impôts et taxes	687 924,59		
Taxe sur les salaires	423 222,00		
Formation professionnelle	250 258,34		
Autres impôts et taxes	14 444,25	Reprise sur provisions	95 000,00
Charges de personnel	10 504 940,47		
Rémunérations du personnel salarié	9 010 865,30		
Charges sociales	1 779 458,52		
Autres charges	85 959,82		
Remboursements charges de personnel	-371 343,17		
Autres charges	48 267,17		
Charges financières	14 975,54		
Charges exceptionnelles	24 509,81		
Dotations aux amort. et provis.	372 394,26		
Amortissements	187 920,21		
Provisions	184 474,05		
Total des comptes de charges	16 176 339,38	Total des comptes de produits	16 215 206,11
Résultat (excédent)	38 866,73	Résultat (déficit)	
Contributions en nature	600 000,00	Contributions en nature	600 000,00
Total Général	16 815 206,11	Total Général	16 815 206,11

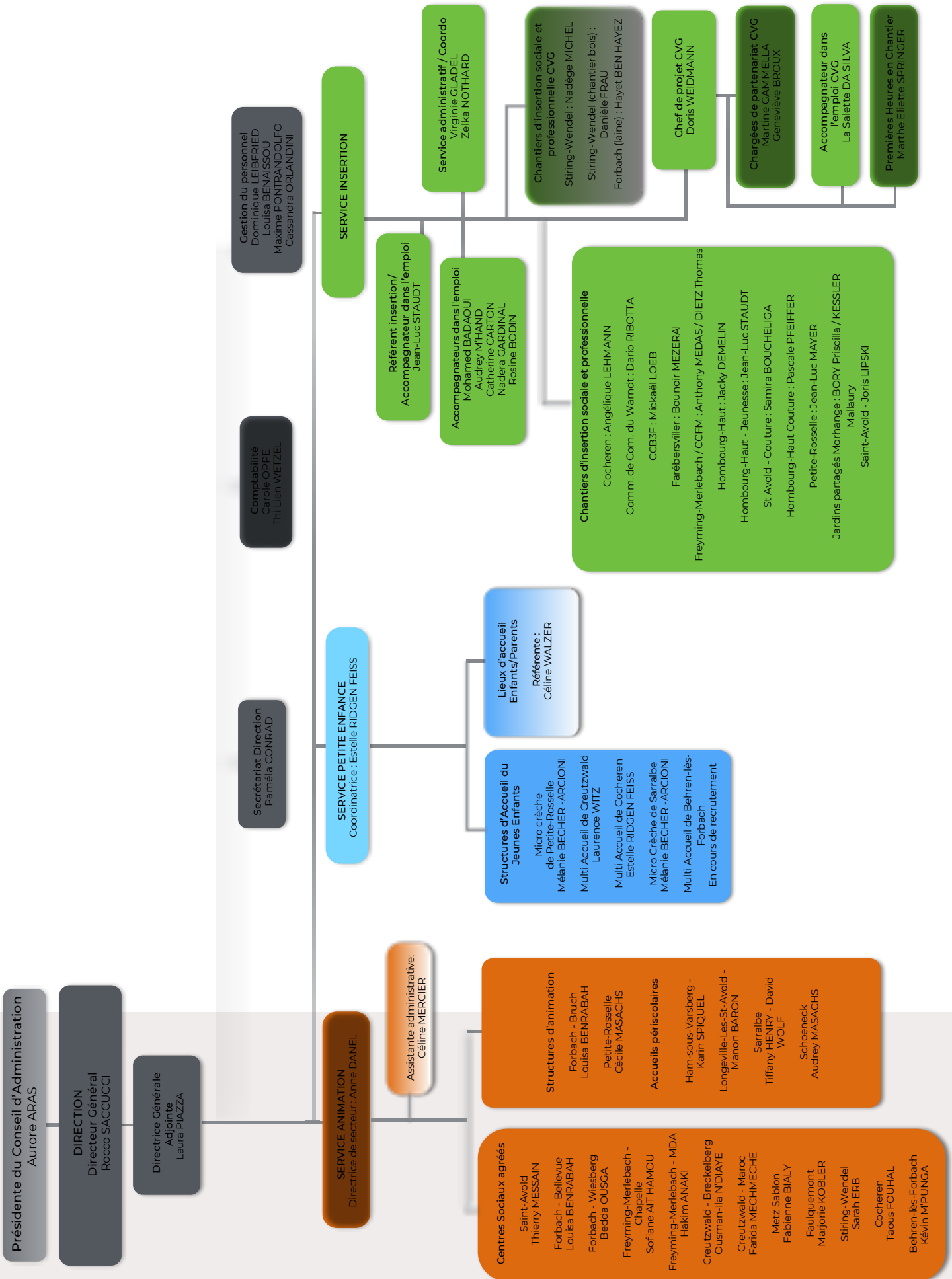
BILAN 2025

BILAN ACTIF				BILAN PASSIF			
	BRUT	Amortis. Provisions	Net au 31.12.25	Net au 31.12.24		Net au 31.12.25	Net au 31.12.24
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
<i>Immobilisations incorporelles</i>					Fonds associatifs	815 357,53	815 357,53
Frais d'établissement					Réserves statutaires	65 464,15	63 023,54
Autres immobilisations incorporelles	23 735,90	23 735,90	0,00	1 023,91	Autres réserves	619 335,72	111 934,82
<i>Immobilisations corporelles</i>					Report à nouveau	134 460,16	78 454,17
Terrains					Résultat de l'exercice	38 866,73	56 005,92
Bâtiment	28 150,00	751,95	27 398,05		Subventions d'investissement nettes	92 285,18	116 577,31
Inst. tech. matériel et outillage	1 408 122,43	1 007 221,47	400 900,96	383 789,76	Provisions réglementées		
Autres immobilisations corporelles	319 784,64	210 938,23	108 846,41	61 559,19	TOTAL	1 765 769,47	1 241 353,29
<i>Immobilisations financières</i>					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Prêts et avances	447 880,94		447 880,94	423 619,94	Provisions pour risques	218 700,00	170 700,00
Autres immobilisations financières	3 663,41		3 663,41	2 878,41	Provisions pour charges	612 376,50	549 157,81
TOTAL	2 231 337,32	1 242 647,55	988 689,77	872 871,21	TOTAL	831 076,50	719 857,81
ACTIF CIRCULANT					FONDS DÉDIÉS		
<i>Stocks</i>					Sur subventions de fonctionnement		
Matières premières, approvisionnement			0,00	0,00	Sur autres ressources		
<i>Créances</i>					TOTAL	0,00	0,00
Tiers débiteurs			0,00	0,00	DETTES		
Autres créances	2 795 021,00		2 795 021,00	2 443 018,79	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	385 645,10	284 077,23
<i>Divers</i>					Dettes fournisseurs/comptes rattachés	682 185,41	862 624,52
Valeurs mobilières de placement	120 000,00		120 000,00	0,00	Personnel	1 100 182,97	1 045 427,97
Disponibilités	2 226 801,34		2 226 801,34	2 020 217,04	Dettes fiscales et sociales	740 402,11	643 677,67
Acomptes Tiers (Accréditifs)	5 876,14		5 876,14	795,57	Autres dettes	414 618,54	303 908,82
TOTAL	5 147 698,48	0,00	5 147 698,48	4 471 031,40	TOTAL	3 323 034,13	3 139 716,21
COMPTES DE REGULARISATION					COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	6 783,55		6 783,55	8 281,09	Produits constatés d'avance	223 291,70	251 256,39
TOTAL	6 783,55	0,00	6 783,55	8 281,09	TOTAL	223 291,70	251 256,39
TOTAL ACTIF	7 385 819,35	1 242 647,55	6 143 171,80	5 352 183,70	TOTAL PASSIF	6 143 171,80	5 352 183,70

PROJET DE BUDGET 2026

DEBIT	PB 2026	CREDIT	PB 2026
Achats	2 250 000,00	Produits des services	6 170 000,00
Eau gaz électricité chauffage carb.	300 000,00	Participations usagers	1 550 000,00
Petit équipement ft d'entretien et de bureau	200 000,00	Participation organismes	200 000,00
Ft repas, alimentation, boissons	1 200 000,00	Produits des services	970 000,00
Fournitures d'ateliers	250 000,00	Prestations Services CAF C.S. - R.F. - M.A. C.T.G	3 450 000,00
Entrées, Spectacles	300 000,00		
Services extérieurs	525 000,00	Subventions	10 190 000,00
Redevance crédit bail	70 000,00	Subventions fonction. ETAT	550 000,00
Loyers charges locatives, locations diverses	225 000,00	Subventions ETAT (emplois aidés)	4 200 000,00
Travaux d'entretien maintenance	95 000,00	Subventions fonction. REGION	20 000,00
Assurances	130 000,00	Subventions fonction. DEPARTEMENT/FSE	800 000,00
Documentation, frais colloques	5 000,00		
Autres services extérieurs	1 695 000,00	Subventions fonction. VILLES	4 250 000,00
Pers. intérimaire, pers.détaché, prêté	1 100 000,00	Autres subventions fonctionnement	370 000,00
Rémun. d'intermédiaires et honoraires	120 000,00		
Pub., publications, relations publiques	10 000,00		
Transport activités	175 000,00		
Déplacements du pers. et des bénévoles	165 000,00		
Missions réceptions	15 000,00	Autres produits	40 000,00
Frais postaux et téléphone	60 000,00		
Services bancaires cotisations et formations	50 000,00	Cotisations, collectes dons	30 000,00
Impôts et taxes	720 000,00	Autres produits	10 000,00
Taxe sur les salaires Formation pro	700 000,00		
Autres droits	20 000,00		
Charges de personnel	10 935 000,00		
Rémunérations du personnel salarié	9 250 000,00		
Charges sociales	1 850 000,00		
Remboursements charges personnel	-250 000,00		
Autres charges	85 000,00		
Autres charges	20 000,00		
Charges financières	15 000,00		
Dotations aux amort. et provis.	240 000,00		
Amortissements	190 000,00		
Provisions	50 000,00		
TOTAL DES CHARGES	16 400 000,00	TOTAL DES PRODUITS	16 400 000,00
86 Mise à disposition gratuite (hors bénévolat)		87 Contributions en nature	
Mise à disposition du personnel/locaux	650 000,00	Prestation en nature des communes	650 000,00
TOTAL GENERAL	17 050 000,00	TOTAL GENERAL	17 050 000,00

ORGANIGRAMME



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCI AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – SAISON 2025/2026

COLLEGES	MANDATS	NOMS - PRENOMS
1 - Financeurs	Conseil Départemental	LORIA-MANCK Christelle
	CAF	NEUMANN Blandine
	CAF	LIND Shirley
	CAF	DIDIER Sylvie
	Ville de Cocheren	REINHARD Emile
	Ville de Cocheren	BOUTET Anne-Marie
	Ville de Creutzwald	FISCH Vincente
	Ville de Freyming-Merlebach	HAAS JEAN-MARIE
	Ville de Hombourg-Haut	FILIPETTI ROSE
	Ville de Petite-Rosselle	LERPS ANGELIQUE
	Ville de Petite-Rosselle	LAUBERTEAUX SIDONIE
	Ville de Stiring-Wendel	DENNINGER EUGENIE
	Ville de Faulquemont	RIOTTE DOMINIQUE
2 - C.A.G.	CAG Cocheren	KREBS Martine
2 - Com. Pilotage	COPIL Chapelle	GRILL Maryvonne
2 - Com. Pilotage	COPIL MDA	NAPOLITANO BERTRAND
3 - Associations	Les Bricoleuses Fofolles	THEIS SYLVIANE
3 - Usagers	Usagers	GOEURY Sébastien
3 - Usagers		ARAS AURORE
3 - Usagers		HOCEVAR Bernard
3 - Usagers		HEINTZ Pierre

NOS COORDONÉES

Siège Social :

Centre Administratif ASBH
3 place Ste Barbe 57800 COCHEREN

Adresse postale :

Centre Administratif ASBH BP 30123
57804 FREYMING-MERLEBACH Cedex

Nous contacter :

03.87.04.13.13
asbh@asbh.fr
www.asbh.fr

SIREN : 301 125 266

Organisme de formation n° 41.57.0553.57

Education populaire n°57266 du 18 septembre 1979

Associations sportives civiles et de plein air n°57 85008 du 31 mai 1985

Reconnue Mission d'Utilité Publique par arrêté n°91-DR/I-243 du 12 juillet 1991